



**Mémoire Présenté par :**

**Gertrude Marle**

**Mathilda ZOMBRE**

**COULIBALY**

**Université Cheikh Anta**

**Diop**

**FACULTE DES-SCIENCES-ET**

**TECHNIQUES**

**Les tontines féminines à Ouagadougou  
(Burkina Faso) : une alternative d'entraide  
face à la crise environnementale**

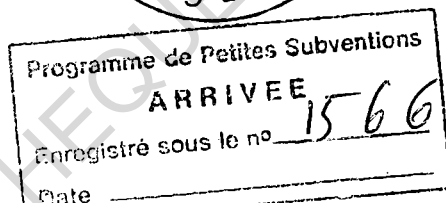
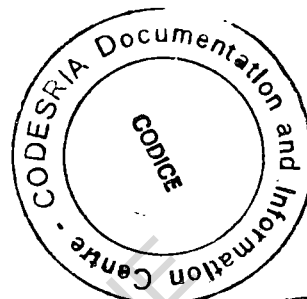
---

**27 JUILLET 1992**

21 OCT. 1992

11.02.05  
ZOM  
5109

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**  
**FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES**  
**INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT**



**LES TONTINES FEMININES** 19 OCT. 1992  
**A OUAGADOUGOU (Burkina Faso) :**  
**UNE ALTERNATIVE D'ENTRAIDE**  
**FACE A LA CRISE**  
**ENVIRONNEMENTALE**

**Mémoire de D.E.A N°64**

**présenté et soutenu publiquement**

**par**

**Gertrude Marie Mathilda ZOMBRE COULIBALY**

**pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies**  
**(D.E.A)**  
**en Sciences de l'Environnement**

**LE 27 JUILLET 1992**

**Jury :**

**Président**  
**Membres**

- : MM. Amadou Tidiane BA, Directeur ISE**
- Cheikh Ibrahima NIANG, Maître Assistant à l'ISE, Rapporteur**
- Oumar WANE, Maître Assistant à l'ISE**
- Mme Marie Héleine MOTTIN SYLLA, Sociologue à ENDA Tiers Monde, Membre extérieure.**

## DEDICACES

\*\*\*

A mon cher père,

A mon cher époux.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

"Par délibération, la faculté et l'institut ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'ils n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation".

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## REMERCIEMENTS

\*\*\*

Au terme de cette étude, j'adresse mes sincères remerciements :

- au directeur de l'I.S.E. Professeur Amadou Tidiane BA ;
- à mon maître de mémoire Monsieur Cheikh Ibrahima NIANG à qui j'exprime toute ma profonde gratitude pour ses conseils et suggestions ;
- à l'ensemble du corps enseignant de l'I.S.E. pour l'initiation aux Sciences de l'Environnement ;
- à l'ensemble du personnel administratif et technique pour tous les efforts consentis pour la finition de ce document ;
- au CODESRIA pour la subvention qui m'a été accordée pour les recherches ;
- à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué moralement et/ou matériellement à la réalisation de ce mémoire.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

## TABLE DES MATIERES

	Pages
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
- Cadre conceptuel .....	2
- Cadre de recherche .....	3
- Objectifs .....	4
- Hypothèses .....	5
- Méthodologie .....	5
- Problèmes rencontrés .....	6
<b>PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b> .....	7
<b>CHAPITRE 1 - LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT AU PLAN NATIONAL</b> .....	8
Section 1 - La dégradation du milieu .....	8
Section 2 - La crise économique .....	9
<b>CHAPITRE 2 - LA CRISE EN MILIEU URBAIN</b> .....	14
Section 1 - La croissance démographique .....	14
Section 2 - La crise sociale .....	15
Section 3 - La crise de l'énergie .....	17
<b>CHAPITRE 3 - LES MENAGES ET LEUR MICRO- ENVIRONNEMENT</b> .....	20
Section 1 - Présentation des ménages .....	20
Section 2 - La femme dans le micro-environnement .....	21
Section 3 - De nouvelles stratégies populaires .....	22
<b>DEUXIEME PARTIE - TYPOLOGIE, CARACTERISTIQUE DES MEMBRES ET FONCTIONNEMENT DES TONTINES</b> .....	24
<b>CHAPITRE 1 - LES DIFFERENTS TYPES DE TONTINES</b> .....	25
Section 1 - Selon le lieu de résidence ou d'activité .....	25
Section 2 - Selon la taille du groupe .....	27
Section 3 - Selon le montant et la fréquence des cotisations .....	28
Section 4 - Selon les relations sociales .....	30
<b>CHAPITRE 2 - LE PROFIL DES MEMBRES</b> .....	31
Section 1 - L'âge .....	31
Section 2 - L'éthnie .....	32
Section 3 - La profession .....	33
Section 4 - Le revenu mensuel .....	34
Section 5 - Le niveau d'instruction .....	35
Section 6 - La situation matrimoniale .....	36

	Pages
Section 7 - La position financière au sein de la famille .....	36
Section 8 - Le mode d'habitat .....	37
<b>CHAPITRE 3 - LE FONCTIONNEMENT DES TONTINES.....</b>	<b>38</b>
Section 1 - Organisation et gestion .....	38
Section 2 - Tontine et taux d'intérêt .....	40
<b>TROISIEME PARTIE - UTILISATION DES FONDS.....</b>	<b>44</b>
<b>CHAPITRE 1 - LES POSTES D'UTILISATIONS.....</b>	<b>45</b>
Section 1 - L'opinion des non membres sur l'utilisation des fonds.....	45
Section 2 - Les différents usages.....	46
<b>CHAPITRE 2 - LES UTILISATIONS CONTRIBUANT A L'AMELIORATION DU MICRO- ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>50</b>
Section 1 - Les utilisations dans le cadre de vie.....	50
Section 2 - Les utilisations génératrices de revenus.....	52
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>55</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>56</b>
<b>ANNEXES .....</b>	
Annexe A : Questionnaire adressé aux femmes sur la tontine .....	
Annexe B : Questionnaire adressé aux responsables des groupes des tontines .....	

## LISTE DES TABLEAUX

\*\*\*

Pages

N° 1	: Evolution de l'indice des prix .....	12
N° 2	: Evolution de la population de Ouagadougou .....	14
N°3	: Répartition des groupes de tontine selon leur taille .....	28
N°4	: Répartition des groupes de tontine selon le montant et la fréquence des cotisations .....	29
N°5	: Répartition des membres de tontine selon les relations sociales .....	30
N°6	: Répartition des membres de tontine selon l'âge .....	31
N°7	: Répartition des membres de tontine selon l'éthnie .....	32
N°8	: Répartition des membres de tontine selon la profession .....	33
N°9	: Répartition des membres de tontine selon le revenu mensuel .....	34
N°10	: Répartition des membres de tontine selon le niveau d'instruction .....	35
N°11	: Répartition des membres de tontine selon la situation matrimoniale .....	36
N°12	: Répartition des membres de tontine selon le montant de la contribution aux dépenses familiales .....	36
N°13	: Répartition des membres selon le mode d'habitat .....	37
N°14	: Répartition des membres par poste d'utilisation .....	47
N°15	: Répartition des membres en fonction des usages contribuant à améliorer directement le cadre de vie .....	50
N°16	: Répartition des membres en fonction des usages contribuant à améliorer indirectement le cadre de vie. ....	52

CODESRIA - Bibliothèque



## INTRODUCTION

Les pays sahéliens ont été profondément marqués de 1968 à 1973 et de 1983 à 1984 par des sécheresses. RAMADE (1987) parle de 100.000 à 150.000 morts en Afrique suite aux graves famines qui en ont résulté. Cependant, au delà des chiffres sur ce phénomène, il convient actuellement de jeter un coup d'oeil sur les réactions des populations pour assurer leur survie et l'épanouissement de leurs conditions d'existence.

Du fait des responsabilités prééminantes et directes que la société attribue aux femmes dans l'approvisionnement des unités domestiques en aliments et en source d'énergie (principalement le bois et le charbon de bois), elles se trouvent doublement en rapport avec le phénomène de la sécheresse : d'abord comme principales victimes ou causes de la raréfaction des ressources naturelles et ensuite comme actrices des stratégies et des tentatives de solution. Elles sont cependant détentrices de faibles revenus. Dans le même temps, l'accès au crédit bancaire s'avère de plus en plus difficile pour ces catégories socio-professionnelles potentiellement productives auxquelles il manque des moyens de financement pour lutter contre la crise.

Dans ce contexte, l'accès au crédit devient une préoccupation pour ces femmes. Et c'est dans ce cadre qu'elles ont développé des formes originales d'épargne donnant accès à des sommes d'argent qui bien que souvent limitées, leur permettent d'intervenir dans l'amélioration de leur cadre matériel d'existence. Le développement des tontines s'inscrit dans ce domaine.

Ces activités dont l'expansion nous semble être allée de pair avec la crise environnementale (sécheresse, raréfaction des ressources naturelles), sont à prendre en considération dans le cadre d'une réflexion sur le développement socio-économique, surtout quand on sait que de nos jours un grand nombre de pays africains connaît des problèmes de mobilisation de l'épargne. Le secteur bancaire et de manière générale le secteur financier formel (caisse d'épargne, société de crédit...) n'arrivent pas à mobiliser l'épargne nécessaire à l'accélération de la croissance économique et du développement.

Les tontines qui suscitent l'attention du milieu féminin, font partie de ces formes populaires qui relèvent du secteur financier informel (Centre panafricain de prospectives sociales Porto-Novo, 1989). Ce sont des formes populaires d'épargne et de mobilisation de ressources que l'on pourrait éventuellement renforcer et utiliser dans des investissements.

Les tontines sont des associations rotatives d'épargne et de crédit, regroupant un certain nombre de personnes (voisins, amis, collègues...) qui cotisent une somme déterminée à intervalles réguliers. La somme ainsi collectée est remise périodiquement à chacun des membres de l'organisation à tour de rôle. Le bénéficiaire utilise les fonds ainsi collectés à son profit. Quand chaque membre aura bénéficié de sa part, le cycle recommence.

Cela est pour les femmes sans doute un moyen pour assumer efficacement leurs rôles sociaux. Les femmes réunies au sein des tontines contribuent collectivement à la résolution des problèmes socio-économiques de chaque membre. Cette entraide laisse entrevoir une solidarité relativement forte au

sein du groupe. En même temps elles arrivent à accroître leur autonomie financière au sein des familles et à satisfaire de nombreux besoins (consommation courante, gros investissement).

Les tontines féminines peuvent, donc, à plusieurs égards, être considérées comme porteuses d'espoir pour une mobilisation de l'épargne des ménages et aussi pour une résolution des problèmes sociaux économiques engendrés ou aggravés par la crise environnementale.

### **Le cadre conceptuel**

Nous étudierons les tontines comme moyens de réaction à la crise environnementale et à ses impacts socio-économiques. Notre étude interpelle les tontines du fait de leur originalité de fonctionnement et de leur aptitude à procurer des crédits aux masses populaires. Les tontines qui sont un système d'épargne-crédit populaire suscitent un intérêt particulier en milieu féminin. Elles sont de plusieurs types et donnent lieu à plusieurs définitions.

Le dictionnaire QUILLET de langue française indique que le mot tontine vient de Tonti (nom de la personne qui l'aurait inventé en 1635) et que la tontine est "une association financière où la somme apportée par chacun lui constitue une rente viagère s'il atteint un certain âge, ou, s'il meurt, revient aux survivants". Ceci est la réalité que recouvrait ce terme anciennement en Europe.

Mais on peut dire qu'en Afrique les tontines sont nées de traditions et solidarité et se sont développées avec des crises diverses. DAUBREY (1985, p. 244) les définissent comme étant la pratique qui "consiste en fait à concentrer entre les mains de chaque individu successivement l'épargne de tout un groupe : par exemple plusieurs personnes ayant la même profession ou pratiquant la même activité et qui se connaissent bien".

Les tontines constituent un système original d'épargne - crédit très répandu dans toute l'Afrique. leurs appellations peuvent être **ekub** (Ethiopie), **djanggi** (Cameroun), **chilemba** (Ouganda, Malawi, Zambie, Bénin (HOLST, 1985). Il peut aussi s'agir de **pari** en Bambara, **songtaba** en Moré ou **adaché** en Haoussa ( DUMOUCHEL et THEDE, 1985), tous ces termes désignant la même pratique.

Retenons tout simplement que les tontines dans le contexte africain sont des associations d'entraide dont le rôle est de collecter régulièrement une partie du revenu d'un certain nombre de personnes qui à tour de rôle peuvent utiliser à leurs profits personnels, la masse d'argent ainsi réunie. En s'inscrivant dans une tontine, les adhérents (environ 90 %) aspirent souvent à la réalisation de projets. Les tontines sont donc devenues une importante source d'espoir et de financement de projets (par exemple, la constitution de fonds de commerce, l'investissement dans l'immobilier, l'achat d'équipements ménagers).

L'étude des tontines qui renvoie à une réflexion de fonds, nous amène à définir certaines expressions couramment utilisées dans la pratique des tontines et que nous allons employer assez souvent.

**La part** : c'est la somme des mises de tous les membres d'un groupe de tontine qui est remise à chaque membre à tour de rôle.

**Le tour** : c'est le moment déterminé pour chaque membre de disposer de la totalité des mises, c'est-à-dire la part.

Du fait de l'attention que nous portons dans cette étude au financement des investissements dans une perspective de développement et aux investissements tendant à améliorer le cadre de vie des ménages, nous avons jugé utile d'avancer quelques définitions concernant les notions que nous employons.

**Le développement auto-centré** : nous pouvons définir schématiquement le développement autocentré comme le processus économique par lequel une communauté donnée oeuvre pour la satisfaction de ses besoins en se basant d'abord sur ses ressources locales comme par exemple l'épargne intérieure (des ménages).

**L'épargne** : c'est la fraction du revenu non affectée à la consommation. Elle permet l'investissement.

**L'investissement** : il s'agit de placements de fonds ou de dépenses faites dans le but d'en tirer profit. Il peut aussi s'agir tout simplement de "grosse dépense".

**Le micro-environnement** : c'est le milieu restreint dans lequel vit un individu ou un ménage et plus précisément l'espace logement. Cette notion à notre avis soulève la question des capacités et des moyens des individus et des communautés de base à transformer de manière positive l'espace immédiat dans lequel ils réalisent les besoins élémentaires, en tant qu'individu ou en tant que groupe social élémentaire (couple, ménage ou famille).

A partir de ce cadre conceptuel nous nous sommes posée cette question fondamentale qui constitue notre problématique de recherche. Les tontines sont-elles en mesure de contribuer et ce jusqu'à quel point à la résolution des problèmes engendrés par la crise socio-économique et la crise environnementale et qui se posent au niveau des cellules élémentaires de base (ménages) évoluant dans ce que nous avons appelé le micro-environnement ? Pour répondre à cette question, nous avons choisi de mener nos recherches dans la ville de Ouagadougou.

### **Le cadre de recherche**

Le choix de la ville de Ouagadougou comme cadre de recherche a été guidé par les raisons suivantes :

- le développement des tontines dans cette ville ;
- le potentiel d'accumulation relativement plus élevé ;
- les problèmes des ménages dans la satisfaction de leur besoin dans cette ville ;
- l'importance de cette ville par rapport aux autres (1ère ville du Burkina Faso).

La population de la ville de Ouagadougou est de 441.514 habitants avec 211.391 femmes soit 47,87 % de la population (Résultat du recensement de 1985 Institut National de la Statistique et de la Démographie - Ministère du plan).

Selon VAN DJIK (1986, p. 11) 73 % de la population active de la ville de Ouagadougou travaillent dans le secteur informel.

La pratique des tontines au Burkina-Faso n'est pas aussi développée qu'au Cameroun (NZEMEN, 1988) mais elle s'y avère être une source de financement intéressant beaucoup les femmes, et offre des potentialités de financement relativement énormes.

Au Burkina-Faso, les tontines fonctionnent toujours sans taux d'intérêt, et ont le mérite de maintenir une certaine solidarité entre les membres. A notre connaissance, la pratique des tontines au Burkina Faso n' a pas fait l'objet d'écrit. Cependant, certains rapports de travaux (de conférences, colloques, ateliers...) font cas des tontines sans pour autant en faire un sujet principal. Elles sont présentées comme source de financement, mais l'organisation des tontines et l'utilisation réelle des fonds collectés n'ont pas été abordées. A titre d'exemples, nous pouvons citer "Femmes et Entrepreneurship au Sahel" (NDONGO et OUEDRAOGO, Mai 1991 Club du Sahel), "Femmes, épargne et crédit au Sahel" (DUMOUCHEL et THEDE, 1985)....

## **Les Objectifs**

Nous avons voulu étudier les organisations féminines de tontine à travers leurs mécanismes de fonctionnement et saisir les usages des ressources afin d'apprécier les potentialités offertes pour faire face aux conséquences socio-économiques de la crise environnementale.

D'une manière spécifique, il s'agissait :

- d'une part d'étudier les relations qui existent entre les membres d'une même tontine, ainsi que sa structure, pour en dégager une typologie. Par rapport à cet objectif spécifique nous nous sommes intéressés aux aspects suivants :

- la taille du groupe ;
- les relations entre les membres ;
- la structure du groupe ;
- les critères d'adhésion ;
- les sommes cotisées ;
- les règlements intérieurs;
- les prévisions... ;

- d'autre part, d'identifier les différents postes d'utilisation des fonds collectés, tout en essayant de voir les capacités de financement offertes par la pratique des tontines, surtout pour l'amélioration du cadre de vie des ménages, de manière directe (cas où les fonds sont directement investis dans le cadre de vie) et indirecte (cas où les fonds transitent par un autre secteur d'activité jugé plus productif : commerce par exemple).

## **Les hypothèses :**

Celles que nous avons émises sont les suivantes :

- l'expansion des tontines est en relation avec la crise de l'environnement naturel et socio-économique qui amène les individus, les ménages et les familles à rechercher des stratégies de survie ;
- à travers la tontine, les sommes collectées peuvent favoriser l'investissement productif pour un développement auto-centré ;
- la conception et le fonctionnement des tontines ne permettent pas une maximisation du profit (pas d'intérêt, ni pour les crédits, ni pour les épargnes) ;
- les investissements réalisés à l'aide des tontines ne sont souvent pas productifs ou pas à leur niveau optimal ;
- le cadre de vie de l'individu (son environnement immédiat) joue sur sa volonté d'adhérer à une tontine ;
- les ressources collectées peuvent contribuer à l'amélioration du micro environnement des ménages.

## **La méthodologie**

Les types d'information recherchées étaient de deux ordres :

- celles qui concernent tout le groupe de tontine c'est-à-dire l'organisation, la structure et le mode de gestion ;
- celles qui concernent particulièrement les membres des tontines de manière individuelle c'est-à-dire leur identification et l'utilisation des fonds.

Les données ont été recueillies par l'administration de questionnaires aux membres des tontines d'une part et aux responsables des groupes de l'autre. Par ailleurs, des entretiens avec des personnes non membres de tontine nous ont permis de saisir leur opinion sur la pratique des tontines, et les raisons de leur non participation.

Notre enquête a eu lieu dans 5 secteurs géographiques, choisis par tirage au sort, sur les 30 que compte la ville de Ouagadougou : il s'agit des secteurs 28, 13, 15, 8 et 30.

Une enquête de localisation des membres des tontines a été effectuée sur 407 femmes. Signalons qu'il était prévu de manière arbitraire d'interroger 80 femmes par secteurs, mais 7 autres ont tenu à être interrogées également (copines, co-épouses, ou mère de l'enquêtée). Parmi ces 407 femmes, 105 étaient membres de tontines. Ces dernières nous ont mis en contact avec 95 autres qui étaient soit leurs voisines, leurs copines, leurs collègues, soit leurs parentes. Cela nous a permis d'avoir au total un échantillon de 200 membres de tontines. Dans le même temps, nous avons pu identifier et contacter 50 responsables de 50 groupes de tontines.

Les chiffres que nous avancerons dans ce mémoire le seront à titre indicatif car nous n'étions pas en mesure de constituer un échantillon à partir d'un tirage aléatoire. Cela est dû au manque de données de base telles que la liste préétablie des membres des tontines ou même leur nombre approximatif. Il est difficile d'établir la représentativité de cet échantillon. Les chiffres

concernent donc les 50 groupes de tontines et les 200 membres que nous avons contactés, et nous nous gardons de toute extrapolation à l'ensemble de la population.

Les résultats de notre enquête étaient saisis au fur et à mesure du déroulement par pointage manuel. Des analyses partielles étaient également faits au fil du temps.

### **Les problèmes rencontrés**

Une telle étude qui nécessite la collecte de données primaires ne peut se faire sans difficultés diverses. Nous allons en citer quelques unes entre autres.

- Les femmes ont tendance à garder en secret tout ce qui concerne leurs ressources financières quand elles se trouvent surtout en face d'un inconnu ou même vis-à-vis du mari. Ce qui fait que par exemple à une question relative au revenu mensuel, nous avons eu 33 % de non réponse. Ce pourcentage relativement fort s'explique également par le fait que dans certains cas les femmes manquent de moyen d'évaluation par rapport à la période fixée (mois) ou ignorent leurs revenus, ce qui nous a amené dans certains cas à faire des approximations à partir des gains quotidiens ou hebdomadaires. Au cas où des fluctuations sont signalées une moyenne sur une période (par exemple la semaine) est faite.

- L'adaptation du questionnaire ou des termes de conversation à la population cible n'a pas été facile à cause de la diversité de langues et des mentalités. Dans certains cas, il nous était difficile de nous faire comprendre, et il a fallu solliciter l'intervention d'une personne proche à l'enquêtée. Il s'agit en général d'une jeune personne apparentée à l'enquêtée (fils, neveu, voisin,...) qui présente le plus souvent l'avantage de savoir lire et écrire en français et qui peut traduire les questions dans les termes locaux appropriés.

- Il nous a fallu beaucoup de patience également pour arriver à notre but (recueillir les renseignements) car de nombreuses femmes ont trouvé par là une occasion de nous entretenir d'autres choses qui nous écartaient de notre sujet.

\* \*

\*

Au terme de ces enquêtes, nous avons choisi de présenter les résultats recueillis suivant le plan ci-après :

- première partie : le contexte environnemental ;
- deuxième partie : typologie, caractéristique des membres et fonctionnement des tontines ;
- troisième partie : utilisation des fonds.

**PREMIERE PARTIE :**  
**LE CONTEXTE**  
**ENVIRONNEMENTAL**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE 1 - LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT AU PLAN NATIONAL

A l'instar de nombreux pays de l'Afrique sud saharienne, le Burkina-Faso est victime d'une dégradation accélérée de son environnement, dans le même temps où le revenu par habitant enregistre une faible croissance.

### Section 1 - La dégradation du milieu

Les sécheresses des années 1968-1973 et 1983 se sont manifestées par une irrégularité des pluies et une diminution des totaux pluviométriques.

Selon le rapport de la Conférence ministérielle tenue à Dakar du 18 au 27 Juin 1984 sur le thème : "pour une politique de lutte contre la désertification et la protection de la nature", la dernière décennie s'est caractérisée, au Burkina-Faso, par la raréfaction des grandes pluies. Les petites et moyennes sont restées cependant constantes. L'ensemble du pays est déficitaire.

Les déficits pluviométriques et l'instabilité des saisons ont induit des conséquences importantes sur la production végétale, pastorale de même que sur le comportement de certains groupes humains.

Le même rapport mentionne que les forêts classées au Burkina Faso ont regagné de 36 % entre 1971 et 1980 et que particulièrement dans la région de Bobo-dioulasso les galeries forestières ont perdu en 20 ans 60 % de leur étendue.

Selon GIRI (1983), la sécheresse de 1972-1973 a entraîné au Sahel une baisse des quantités récoltées d'environ 30 % et le taux de croissance actuelle de la production céréalière n'est que de 1 % par an, alors que celui de la population est de l'ordre de 2,7 %. De même l'auteur estime que les pertes de cheptel causées par la sécheresse sont de l'ordre de 10 à 15 %.

On note aussi l'influence de certains facteurs édaphiques sur la dégradation de la nature. Les sols deviennent de plus en plus pauvres. La superficie des dunes de Gorom Gorom (Nord du pays) a quadruplé de 1955 à 1974 et a triplé entre 1974 et 1977 (Reflets Sahéliens n°10 Janvier 1990, p.17).

Certaines zones du Nord du pays sont dépourvues de couvert végétal, et d'une manière générale on assiste à un appauvrissement des sols (STRASFOGEL, 1986). La dégradation des terres a également entraîné des changements dans la composition du couvert végétal. On assiste d'une manière générale à la diminution progressive de grands arbres ou de la strate ligneuse supérieure et au développement de la strate herbacée.

Le couvert végétal est petit à petit dominé par de grandes herbes, et par des espèces végétales plus résistantes (GIRI, op. cité).

Les grandes herbes sont souvent à l'origine de l'expansion rapide des feux de brousse, ce qui peut entraîner des conséquences catastrophiques. L'absence de grands arbres favorise aussi l'érosion éolienne, les vents ne rencontrant aucune barrière naturelle.

La dégradation du milieu a aussi connu une accélération du fait de l'explosion démographique qui a entraîné la surexploitation du milieu.



L'accroissement de la demande en terres de culture, en bois et charbon de bois dû à la croissance rapide de la population (environ 2,7 %) a entraîné des défrichements continuels faits aux dépens de formations naturelles, voire une surexploitation du couvert végétal. L'approvisionnement des zones urbaines en bois exige d'énormes quantités, du fait de la concentration de la population à ce niveau. STRAFOGEL (1986) estime la consommation de la ville de Ouagadougou en bois à 126.000 tonnes par an et à 3.811.000 tonnes/an pour tout le pays. Des camionnettes vont jusqu'à 100 Km de la ville pour chercher le bois (GIRI, op. cité) les zones immédiatement environnantes ayant épuisé leurs stocks. Dans le plateau mossi, nombreuses sont les zones où il ne subsiste que des arbres utiles comme le karité et le néré (STRASFOGEL, op. cité).

Selon la Banque mondiale (1989), le déboisement au Burkina-Faso se fait au rythme de 80.000 ha par an, en moyenne, tandis que les activités de reboisement ne touchent qu'environ 20.000 ha par an. Le déboisement a atteint cette ampleur du fait non seulement de l'utilisation des ressources ligneuses comme source d'énergie, mais aussi de l'accroissement des terres cultivées et habitées.

Au niveau des zones urbaines, les aires de culture périphériques sont progressivement transformées en zones d'habitation et les champs repoussés vers des terres déjà appauvries et affectées par le déboisement.

Dans les campagnes on assiste à une extension des terres cultivées. Cette extension vient en compensation des rendements faibles des terres appauvries par certaines pratiques traditionnelles de culture telles que les cultures sur brûlis et par des facteurs naturels telles que l'érosion et la sécheresse. Bien que les superficies cultivées soient de plus en plus importantes, 2.290.000 ha en 1979-80 et 3.279.000 ha en 1988-89 selon l'annuaire statistique de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie de 1989, les produits agricoles s'avèrent insuffisants pour une population sans cesse croissante.

Les zones de cultures s'étendent au dépend de l'élevage. Entre 1955 et 1975, la part des surfaces cultivées est passée de 8,5 % à 14 % au détriment de l'élevage (STRAFOGEL, op. cité).

Les zones moins arides du pays font l'objet de surpâturage et de surexploitations agricoles. La raréfaction du pâturage contribue à la baisse des revenus des populations rurales, au même titre que la faiblesse des rendements agricoles. Les dures années de sécheresse ont fait des paysans des double victimes : leur cheptel se trouvait décimé et les récoltes très mauvaises. De même, au niveau national, il y a eu des répercussions sur l'économie.

## **Section 2 - La crise économique**

Sur le plan national, la dégradation de la nature a eu des conséquences graves sur l'économie essentiellement agricole du pays

## - Une économie en crise

Le secteur agricole constitue environ 38 % du revenu national tandis que 90 % environ de la population active y travaillent.

L'industrie contribue à ce revenu national pour 24 % et les services pour 38 % environ (Banque mondiale, 1989).

Les principales cultures sont le mil, le coton et l'arachide. Les céréales sont cultivées par la plupart des paysans burkinabé surtout pour l'autoconsommation. Une minorité cultive le coton, des arachides ou d'autres cultures spéculatives qui rapportent un revenu monétaire. En moyenne 60 % du revenu par tête est en nature (VAN DJIK, op. cité).

Le secteur agricole n'est pas à mesure de satisfaire les besoins alimentaires du pays. Des importations de nourriture et des aides alimentaires viennent en compensation.

L'agriculture burkinabé est très dépendante des pluies et les rendements sont faibles. Il n'y a pas suffisamment de bonnes terres et le problème de l'érosion s'aggrave. Le pays souffre de sécheresse et la population rurale n'arrive pas à satisfaire ses besoins essentiels. Les méthodes modernes de cultures (culture attelée, utilisation des boeufs ou des ânes...) demandent des investissements relativement énormes alors que les paysans ne disposent que de faibles revenus.

De plus il est difficile de moderniser l'agriculture si les jeunes paysans, qui seraient les plus ouverts à l'emploi de semences nouvelles, d'engrais chimiques ou d'autres techniques de labour et de culture, migrent vers la ville. Ils partent parce qu'il est difficile de survivre de l'agriculture, mais il est difficile de développer l'agriculture s'il n'y a pas de jeunes paysans.

Le ralentissement de la croissance économique devient une évidence due à ce phénomène.

Le secteur industriel burkinabé est très peu développé, et ce qui existe est concentré dans les deux grandes villes : Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Il est difficile de développer une industrie d'exportation, tout comme dans l'agriculture, à cause des coûts élevés de transport, ainsi que du coût élevé de l'électricité. Le seul avantage est la disponibilité de main d'oeuvre à bon marché. On ne peut s'attendre dans ces conditions à un développement rapide du secteur industriel, même si le pays dispose de certains minerais. On trouve dans le pays des industries de transformation de produits locaux de l'agriculture et de l'élevage (viandes, cuirs, peaux et coton), de fabrication de biens de consommation de masse (brasseries, pain, allumettes, chaussures, ...). A ces industries s'ajoutent les briqueteries, imprimeries ... Mais l'impact de ces petites industries sur l'économie du pays est assez réduit.

Ni l'industrie, ni l'agriculture ne semblent offrir à l'économie burkinabé des perspectives rapides de développement évidentes. L'aggravation de la dégradation de la nature et le manque de moyens d'exploitation des différentes potentialités constituent les principaux freins.

## **- Une balance commerciale déficitaire**

La faiblesse des exportations (produits de l'agriculture et de l'élevage) par rapport aux importations (produits pétroliers, alimentaires, manufacturés...) entraîne le déficit permanent de la balance des paiements.

Ces déficits sont financés par des prêts et éventuellement des dons de l'étranger, ce qui implique une dépendance vis-à-vis des institutions financières tel que le Fonds monétaire international.

Selon la Banque mondiale (1989), la balance des opérations courantes du Burkina-Faso après transferts publics, c'est-à-dire la différence entre d'une part les exportations des biens et services et les entrées des transferts sans contre-partie et d'autre part, les importations des biens et services et les transferts sans contre partie vers le reste du monde, est de plus en plus déficitaire. Le solde qui était de -49 millions de dollars en 1980 est passé à -124 millions de dollars en 1987.

Cependant le déficit s'ammoindrit si l'on considère la balance de paiement avant transferts publics, c'est-à-dire en considérant uniquement les importations et les exportations, des biens et services. Ce solde était de -259 millions de dollars en 1980 et de -124 millions de dollars en 1987. Le pays a sans doute reçu en 1980 plus de transferts sans contre partie de l'extérieur (c'est-à-dire les dons, les aides alimentaires et autres), qu'il n'en a donné.

Néanmoins, le déficit de la balance de paiement semble permanent. Cette situation amène le pays à s'endetter pour compenser le déficit. Ce qui fait que le poids de la dette publique ne cesse de croître. Toujours selon la Banque mondiale, l'encours de la dette publique extérieure qui était de 21 millions de dollars en 1970 est passé à 299 millions de dollars en 1980, et en 1987 il atteignait déjà 794 millions de dollars. En pourcentage du PNB, ce montant était de 7 % en 1970, 21 % en 1980 et 44 % en 1987.

## **- Un PNB/habitant faible**

Le Burkina-Faso est l'un des pays les moins avancés du monde. Il fait partie des 25 les plus pauvres. Le fait qu'environ 90 % de la population vivent de l'agriculture et de l'élevage et que chaque année des milliers de Burkinabé quittent le pays à la recherche de revenu monétaire dans les pays voisins en témoignent.

Le pays enregistre une forte migration vers les pays voisins plus développés comme la Côte d'Ivoire.

En 1977, le revenu national par tête était d'environ 85 dollars. Entre 1968 et 1974, le Produit national brut ne s'accrut que de 2,5 % par an. Selon la Banque mondiale, le PNB par habitant, enregistrait une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 1,2 % de 1965 à 1973, 2,5 % de 1973 à 1980 et de 2,5 % de 1980 à 1987. Cette croissance a porté le PNB/habitant à 190 dollars en 1987, selon les données de la Banque mondiale. La croissance faible du revenu par habitant est essentiellement due à deux facteurs :

- la faiblesse du produit intérieur brut (PIB) ; et,
- la croissance rapide de la population.

En effet, le PIB du Burkina-Faso qui était de l'ordre de 1.199 millions de dollars en 1980 est passé à seulement 1.650 millions de dollars en 1987, toujours selon la Banque mondiale. Dans le même temps, la population enregistre une croissance considérable. Le taux de croissance qui était de 2,3 % pour 1973-1980 est passé à 2,6 % pour 1980-1987 et estimé à 2,9 % par an pour 1987-2000. La population actuelle est de l'ordre de 8 millions d'habitants.

### - La baisse du pouvoir d'achat de la population

Depuis des décennies, on constate au sein du pays une véritable hausse des prix des produits de base, dans le même temps où les besoins des populations s'accroissent. L'indice des prix qui était de 161,7 en 1970 et 367,5 en 1980 atteint 528,4 en 1990 (Tableau n°1).

**Tableau n°1 - Evolution de l'indice des prix (base 1953)**

Année	Indice
1970	161,7
1973	219,2
1980	367,5
1984	506,6
1990	528,4

Source : Ministère du Plan INSD - Annuaire statistique 1989.

A travers ce tableau on constate une évolution à la hausse de l'indice des prix. Les prix des biens ont été multipliés par plus de 5 de 1953 en 1990.

Cependant, les revenus sont restés faibles, dans le même temps où de nouveaux besoins se présentent aux populations, en plus des besoins en produits alimentaires qui ne sont pas épargnés de la hausse. Selon la Banque mondiale, le taux de croissance du revenu réel était de 11,7 % de 1970 à 1980 et de 12,6 % de 1980 à 1986.

La faiblesse des revenus, l'augmentation des besoins en produits de base, et la hausse des prix des produits, entraînent une baisse du pouvoir d'achat.

L'application du programme d'ajustement structurel au niveau du pays pour sortir de la crise économique a engagé le Burkina-Faso dans une phase transitoire où les revenus souffrent d'une baisse en pouvoir d'achat. Cette baisse est aussi bien ressentie en ville qu'en campagne. Les populations rurales vivent souvent de l'aide des travailleurs de la ville qui envoient périodiquement de l'argent aux parents dans les villages, car leurs récoltes s'avèrent insuffisantes pour couvrir leurs besoins.

La situation est d'ailleurs loin de s'améliorer avec l'ampleur que prend le chômage.

La conjoncture qui s'installe ainsi n'épargne ni les populations urbaines, ni les populations rurales. Elle est encore plus cruciale au sein des populations féminines, qui dans nos sociétés, se trouvent détentrices de faibles revenus. L'accès aux moyens de production leur est difficile et souvent elles n'ont pas accès aux emplois rémunérés à cause du manque de qualification. Elles

mettent ainsi en oeuvre certaines stratégies pour se munir de revenus (petit commerce...) en agissant surtout dans le secteur informel.

Nous pouvons conclure que la dégradation du milieu et la crise économique qui sont constatées au niveau du pays ont suscité des réactions au sein des populations. Au plan national la situation de crise est un fait établi et prend un aspect particulier en milieu urbain.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE II - LA CRISE EN MILIEU URBAIN

En milieu urbain, les populations sont essentiellement confrontées à des crises démographique, sociale et énergétique, qui les amènent à développer des stratégies alternatives.

### Section 1 - La croissance démographique

La ville de Ouagadougou connaît actuellement une forte immigration. La population lui vient aussi bien des campagnes environnantes aux terres épuisées que des zones lointaines. Selon VAN DIJK (1986), il arrive plus de 12.000 migrants à Ouagadougou chaque année. La plupart d'entre eux sont à la recherche de travail, et n'ont souvent pas les qualités requises pour un travail dans le secteur formel.

On a observé pendant de longues périodes de sécheresse, à partir de 1973, une forte migration des populations rurales vers la ville de Ouagadougou. Il s'agit surtout de populations durement touchées par les effets des sécheresses successives et depuis, la situation ne s'est guère améliorée fondamentalement. De nouvelles vagues de migrants appauvris continuent à arriver en ville, entraînant l'accroissement imprévisible et incontrôlé de la population urbaine.

Depuis 1959, la population urbaine de Ouagadougou a évolué de la manière suivante :

**Tableau n°2 - Evolution de la population de Ouagadougou**

Année	Nombre d'habitants	Sources
1959-60	51 500	Chiffres tirés des recensements administratifs en vue de l'imposition fiscale (1)
1961-62	59 126	
1965 1968	72 587 90 000	Enquête démographique de la direction de la statistique de Haute-Volta (1)
1970	110 000	Estimation de la direction de la statistique de Haute Volta (1)
1972	150 000	Recensement de la direction de la statistique de Haute Volta (1)
1975	172 661	Recensement général de la population - Décembre 1975 (1)
1980	250 000	Estimation (1)
1985	441 514	Recensement général de 1985 (2)

Sources : -(1)1959-1980 - UNESCO. Approche écologique pour l'amélioration de la planification urbaine en Afrique en rapport avec la population : le cas de Ouagadougou. Rapport provisoire de l'équipe de Ouagadougou, Décembre 1985 ;

-(2) 1985, Institut National de la Statistique et de la Démographie - Ministère du Plan (Burkina Faso).

Aux vagues d'immigrants, il faut ajouter l'accroissement naturel de la population (naissance - décès). Ces deux facteurs ont entraîné une

croissance annuelle de l'ordre de 6 % de la population urbaine de Ouagadougou (INSD, Annuaire statistique, 1989).

L'accroissement naturel de la population s'explique d'une manière générale au niveau de tout le pays et surtout dans les zones urbaines par :

- la baisse du taux de mortalité : d'après l'Institut national de la statistique et de la démographie, le taux de mortalité qui était de 24/‰ en 1976 est passé à 17,5 ‰ en 1985 ;
- l'accroissement du taux de natalité : en 1976, il était de 46 ‰ et de 49 ‰ en 1985 ;
- l'augmentation de l'espérance de vie : en 1976, l'espérance de vie était de 42,2 ans. Elle atteignait 48,5 ans en 1985.

A travers le tableau précédent, nous constatons aisément que la population urbaine qui était de 51.500 hbts en 1959-60 est passé à 441.514 habitants en 1985.

La forte croissance de la population a conduit à la croissance de l'espace occupé. En 1960 la ville de Ouagadougou couvrait 900 à 920 ha. En 1980, elle atteignait déjà 6860 ha, soit un accroissement en moyenne de 52 ha par an (UNESCO, op. cité). Cette extension de la ville est génératrice de nombreux problèmes d'organisation de l'espace : problème de concentration humaine et d'aménagement. Les migrants par exemple s'installent dans la ville après avoir habité un certain temps chez un membre de leur famille ou ethnie, dans un quartier non loti où réside déjà un important effectif de personnes. Des études indiquent qu'environ 36 % de la population dans les quartiers non lotis sont paysanne (VAN DJIK, op. cite). Les habitants de ces quartiers n'ont souvent pas de travail régulier. L'installation des migrants dans les familles résidentes ou d'une manière générale l'accroissement de la population entraîne une augmentation des charges au niveau des cellules de base (ménages), en même temps que des problèmes d'aménagement du micro-environnement. Tous ces problèmes amènent les populations à rechercher des stratégies alternatives pour accroître leurs revenus.

Les paysans sont confrontés à des rendements par hectare très faibles, des prix d'achat peu intéressants, un climat aléatoire et des biens de consommation qui deviennent de plus en plus chers, en plus des impôts qu'ils doivent payer chaque année.

Aussi l'industrie naissante qui contribue également à l'accroissement de l'espace urbain entraîne en même temps l'afflux des jeunes paysans. Tous ces facteurs ne font qu'accentuer l'immigration et l'accroissement de la population urbaine.

## **Section 2 - La crise sociale**

La situation économique du pays qui favorise la migration des masses rurales vers les zones urbaines, et qui a exigé l'application d'un programme d'ajustement structurel a entraîné une situation de crise sociale.

Les objectifs du programme d'ajustement structurel pour 1991-1993 sont entre autres :

- un taux de croissance du PIB réel de 4 % par an ;
- l'élimination de tous les arriérés et le maintien du déficit du compte courant extérieur à 14 % du PIB (Marché tropicaux, 1 Mars 1991).

Parmi les stratégies mises en oeuvre pour atteindre ces objectifs figurent :

- l'amélioration de la gestion du secteur public ;
- l'augmentation de la production agricole ; et,
- l'expansion du secteur privé.

L'amélioration de la gestion du secteur publique afin de permettre une réduction de la dette par exemple sous entend la diminution de certaines dépenses publiques (salaire, éducation, santé, ...). La diminution des salaires ou celle du nombre de salariés met les populations dans une situation de crise sociale. Les ménages n'arrivent plus à couvrir leurs besoins essentiels, dans le même temps où leurs charges augmentent. Le désengagement de l'Etat par rapport à certaines charges (exemples : contribution en matériel scolaire, dotation en médicament, ...) ne fait qu'alourdir la responsabilité des parents, qui se trouvent cependant détenteurs de moyens moindres. Le plus souvent c'est l'homme (le mari) qui dispose de revenu plus ou moins régulier. Une fluctuation à la baisse de ce revenu, de même qu'une augmentation des charges familiales entraîne une multiplication des responsabilités de la femme. Les femmes se trouvent donc exposées dans cette situation de crise sociale à de nombreux problèmes financiers. Elles ne peuvent pas toujours soumettre leurs problèmes à leur mari ou à leurs parents. Leur rôle alimentaire au sein des famille et leur engagement social par rapport à certaines cérémonies (baptême, mariage...) qui nécessitent la mobilisation d'une certaine somme d'argent, les obligent à rechercher des stratégies alternatives pour avoir des moyens financiers. Le développement des tontines entre dans ce cadre. Aussi l'expansion du secteur privé qui est également une des stratégies du Programme d'Ajustement Structurel pour sortir de la crise économique veut que les populations comptent sur leurs propres forces. Le désengagement de l'Etat passe par l'accroissement des initiatives privées.

La crise sociale qui est engendrée par la diminution des salaires et l'accroissement des charges (conséquences directes de l'application du programme d'ajustement structurel) se trouve aggravée par l'exode rural.

L'exode rural pose des problèmes d'intégration au sein de la communauté urbaine. Les jeunes paysans qui arrivent en ville avec l'espoir de trouver du travail rencontrent des difficultés qui les mettent des fois, dans des situations encore plus pénibles que le sort qui leur est réservé dans leurs villages.

En venant en ville leur rêve est de pouvoir mener une activité lucrative afin de pouvoir acquérir un poste radio ou un vélo avant le retour au village. Y retourner sans ces biens matériels et sans argent serait une honte pour le migrant, ce qui fait qu'ils restent des fois en ville même sans emploi. Cette situation conduit au développement de certains fléaux comme le banditisme dans nos villes.



Ceux qui arrivent à s'intégrer dans la nouvelle société et à trouver un emploi plus ou moins régulier se font souvent prendre en charge dans un premier temps par un parent ou un proche du village. L'arrivée des migrants en ville constitue un problème pour les familles qui les reçoivent, car elles sont obligées de les héberger pendant un certain temps, voir définitivement. Cela entraîne un déséquilibre au niveau même des familles urbaines où souvent il se pose un problème d'espace et de moyens financiers pour supporter des charges supplémentaires, alors que dans les villes actuellement la tendance semble être à la constitution de famille nucléaire. La conjoncture économique et l'individualisme naissant poussent les familles ou les ménages à se réduire en nombre pour pouvoir couvrir leurs besoins. La famille élargie manque petit à petit de considération et tend à disparaître.

Il faut aussi mentionner que les migrants viennent augmenter le taux de chômage dans les villes. Ce qui fait que dans certains cas, on aboutit à un gonflement stérile de la population urbaine, avec des conséquences négatives.

Des études de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie ont montré que ce sont surtout les hommes de la tranche d'âge de 15 à 44 ans qui émigrent, c'est-à-dire la partie la plus active de la population. Aussi pour la région d'où les migrants partent, les conséquences sont en général funestes. Souvent on y cultive moins et cela entraîne des problèmes d'insécurité alimentaire dramatique.

Il faut donc remarquer que des problèmes divers se trouvent à tous les niveaux. La ville n'est pas toujours une solution aux problèmes de campagnes. En milieu rural, il y a la pauvreté, l'insuffisance alimentaire, ... Dans les villes il y a la dureté de la vie et le chômage. L'aggravation du chômage déclaré devient très préoccupante au niveau des grandes villes du pays, surtout dans la capitale. Ce phénomène est dû en partie à l'urbanisation, qui transforme le sous emploi rural en chômage urbain. Un des aspects particulièrement troublants du problème est le nombre croissant de chômeurs parmi les personnes ayant reçu une formation, phénomène dû en partie à l'inadaptation du système d'éducation aux besoins locaux. D'ailleurs le taux de scolarisation va croissant mais des efforts restent encore à faire car la population elle aussi ne cesse de croître de manière plus forte.

### **Section 3 - La crise de l'énergie**

Dans les années 1950 et 1960 ce sont les zones immédiatement environnantes qui approvisionnaient la ville de Ouagadougou en bois (UNESCO, 1985). La forte demande liée à l'augmentation de la population a conduit à une surexploitation continuelle des espèces ligneuses et à un important recul de la forêt.

La succession de sécheresses des années 1970 et 1980 a contribué à la baisse de la production de biomasse.

Le bois qui constitue la principale source d'énergie est utilisé par la grande majorité des ménages urbains pour la cuisson de leurs aliments et représente une part importante des dépenses familiales. 20 à 30 % des revenus d'une

famille de classe moyenne sont nécessaires pour payer les combustibles (STRAFOGEL, op. cité).

Des études ont montré que les dépenses énergétiques sont affectées à 76 % au bois pour ce qui concerne la ville de Ouagadougou et le reste aux produits pétroliers, à l'électricité et au gaz (UNESCO, 1985).

Cette consommation de bois pourrait très fortement augmenter dans les prochaines années à cause de l'accroissement de la population et de la concentration urbaine.

D'importantes zones déboisées entourent déjà la ville de Ouagadougou. L'approvisionnement en bois risque de conduire à une situation désastreuse si rien n'est fait pour inverser les tendances actuelles. Bon nombre de spécialistes utilisent le terme de crise de bois de feu ou de crise d'énergie pour caractériser la situation.

L'influence des facteurs naturels et anthropiques sur la nature a conduit à la disparition des grandes superficies boisées. La baisse des précipitations, celle de la nappe phréatique et les cultures sur brûlis par exemple ont entraîné une importante mortalité d'arbres sur pied. Dans les zones rurales, les besoins sont essentiellement couverts par la collecte de ce bois mort. Le problème d'approvisionnement en bois d'énergie ne s'y pose pas toujours, mais plutôt celui de la disparition de l'arbre vivant.

En milieu urbain, la concentration des populations a entraîné une forte demande en bois. Pour satisfaire cette demande on arrive à une surexploitation des zones rurales environnantes où après l'épuisement des stocks de bois morts, on assiste à un abattage d'arbres vivants. L'augmentation de la demande en bois risque de conduire à la disparition totale, dans un certain temps, du couvert végétal des zones rurales périphériques.

La crise énergétique a également eu des répercussions sur les travaux domestiques. Ils sont rendus de plus en plus difficiles et préoccupants pour les femmes.

Dans les villes où elles utilisent le bois pour la préparation du repas quotidien dans les familles et également dans certaines activités professionnelles (préparation de beignets, ou de galettes pour la vente, restauration, ...) elles doivent faire face à la pénurie, et à la hausse du prix du bois. Au cours des années 1985-1986, dans la ville de Ouagadougou, les prix nominaux des tas de charbon et des fagots de bois sont restés inchangés alors que les quantités ont été diminuées presque de moitié auprès des détaillants. On assistait donc en quelque sorte au doublement des prix. STRASFOGEL (op. cité) estime le prix du kilo de bois à 22 F et celui du charbon à 50 F environ.

Les femmes doivent donc faire face à cette crise en se livrant à des travaux qui peuvent leur permettre d'avoir des revenus car les besoins d'argent sont prépondérants. Cela est doublement pénible pour elles quand les activités qu'elles mènent pour se munir d'un revenu nécessitent le bois comme source d'énergie : restauration par exemple.

De par leurs responsabilités au sein de la famille, elles doivent affronter chaque jour les dépenses quotidiennes. Les revenus (tirés du commerce, du travail salarié, des activités informelles, de l'aide des parents plus aisés) de la plupart des femmes servent pour l'essentiel à compléter les frais de condiments, à s'habiller, habiller leurs enfants et éventuellement, à aider les parents en difficulté. Et les dépenses quotidiennes de condiments englobent celle des combustibles ligneux, excepté pour certains ménages aisés qui les achètent à part en gros. Les dépenses de bois-énergie sont intégrées dans les autres dépenses quotidiennes. Cela rend la perception des dépenses d'énergie pénible et inévitable pour les femmes car comme elles le disent "on ne peut pas faire de cuisine sans bois ou charbon, donc il faut les acheter". "C'est aussi nécessaire pour notre petit commerce". revenus.

La réduction du prix du gaz pourrait réduire également la consommation de bois. Mais l'utilisation du gaz comme source d'énergie n'entre pas dans les habitudes des populations, et nécessite un équipement adéquat et approprié. A Ouagadougou, le gaz reste jusque-là réservé aux classes aisées de la population qui le plus souvent restent indifférentes à la variation de prix. De même pour ces populations le prix du bois ou du charbon ne semble pas se situer à un niveau élevé.

Cependant d'une manière générale, la crise de l'énergie est ressentie dans les ménages à travers la hausse des prix. Cette hausse de prix entraîne d'ailleurs un choix de priorité au niveau des dépenses familiales. En principe le stock de bois et denrées est constitué à la fin du mois par le mari. Cela n'est pas toujours le cas à cause de la faiblesse de revenu. Il arrive que le mari fournisse seulement les denrées et le problème de bois est géré au quotidien par les femmes. Au sein des ménages, l'énergie devient ainsi un des problèmes les plus contrôlés par les femmes, d'où la nécessité pour elles de développer de nouvelles alternatives de survie en se munissant d'un revenu.

En conclusion nous pouvons dire qu'en milieu urbain les différentes crises (démographique, sociale et énergétique) que vivent les populations entraînent une certaine prépondérance des besoins en argent. Cette prépondérance se trouve soutenue par l'accroissement des charges au niveau des ménages.

## CHAPITRE II - LES MENAGES ET LEUR MICRO-ENVIRONNEMENT

Dans les ménages, une place particulière est attribuée aux femmes qui se trouvent de plus en plus exposées à de nombreux problèmes.

### Section 1 - Présentation du ménage

Dans la ville de Ouagadougou les ménages comptent en moyenne 5,5 personnes, d'après les résultats du recensement de 1985 (de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie). D'une manière générale, il est constitué par l'homme (le chef de famille) la femme (la mère de famille) les enfants, et éventuellement certains éléments comme les cousins, neveux, oncles ou même les beaux parents. Ces derniers viennent du village d'origine pour une raison ou une autre ; soins médicaux, demande d'aide, éducation scolaire, attraction de la ville, emploi etc.

On trouve aussi des ménages polygames, mais la tendance est à la disparition de la polygamie officielle, avec le développement des ménages de type monoparental (exemple la mère avec ou sans enfants hors mariage) appelé aussi deuxième bureau (UEPA Conférence "Femme, Famille et Population" Ouagadougou BURKINA-FASO 24-29 Av. 1991 Vol. 1).

Le veuvage et le divorce donnent également lieu à des ménages de type monoparental.

Dans les ménages de ce type, lorsque les femmes sont chefs de ménages, les problèmes qu'elles rencontrent se trouvent multipliés. Elles doivent des fois toutes seules s'occuper des enfants, les nourrir, les éduquer, les habiller, les soigner... Elles mettent alors en oeuvre de nombreux moyens pour surmonter les divers problèmes qui en découlent.

Certains ménages sont constitués de groupes d'individus sans relation de parenté. C'est le cas de groupe d'étudiants, de bonnes, de jeunes sans emplois fixes et sans revenus réguliers... Ces groupes vivent souvent sans confort mais dans une solidarité parfaite. Les éléments unissent leur force pour surmonter certaines difficultés. Pour le cas précis des bonnes, elles organisent à leur niveau des tontines pour permettre à chacune de réaliser des économies afin de faciliter le retour au village qui a généralement lieu une fois par an.

D'une manière générale, les ménages disposent de revenus modérés, et vivent en harmonie avec les voisinages.

Dans de nombreux cas, il est difficile de couvrir les besoins essentiels. Chaque ménage a ses problèmes, mais le fait qu'il existe une certaine entraide semble être un avantage. En effet, les relations de voisinage sont très importantes et beaucoup prises en compte. Les ménages se fréquentent, développent des liens de solidarité et cherchent même ensemble les solutions à leurs problèmes. C'est ainsi que des événements comme les décès, naissances, mariages et autres deviennent l'affaire de tous les voisins, voire même de tout le quartier. Aussi avec la conjoncture actuelle, il n'est pas rare de voir des ménages voisins vivre en entraide. Par exemple une femme peut demander à sa voisine du sel pour sa sauce, du bois ou autres condiments. Certains ménages ne trouveront pas nécessaire par exemple

d'acheter un fer à repasser parce que le voisin en dispose. Ils trouveront plus utile d'acheter autre chose, d'autant plus que les moyens ne sont pas élevés. Les ménages vivent donc en dépendance les uns des autres, dans un système d'entraide. Ils adoptent ainsi des stratégies de survie face à une conjoncture grandissante et à la dureté accrue de la vie en ville.

Outre ces relations de bon voisinage, on trouve dans la ville de Ouagadougou des familles venant d'un même village ou d'une même région qui se regroupent pour des buts divers. On arrive ainsi à retrouver au niveau de la ville des familles élargies, au sein de ces groupes.

Ce qui est quand même ambigu au niveau de la ville, c'est que les familles ont tendance à devenir nucléaire, tout en cherchant à maintenir le besoin d'autrui et de solidarité.

Certaines cérémonies comme les décès, mariages... donnent lieu à des cotisations financières au sein de plusieurs familles, seulement dans le but d'aider la famille concernée et de marquer la solidarité. Ces cotisations prennent une forme traditionnelle et ne sont en principe pas obligatoires. Elles ont pour rôle de marquer la solidarité au sein d'un groupe social.

## **Section 2 - La femme dans le micro-environnement**

Au niveau des ménages, les femmes ont des responsabilités formellement définies. Ces responsabilités touchent aussi bien l'alimentation de la famille que l'entretien du milieu dans lequel elles se trouvent. Les femmes ont aussi un rôle important à jouer dans l'éducation des enfants.

D'une manière générale toutes les tâches domestiques leur reviennent, que cela soit en milieu urbain ou en milieu rural. Leur rôle dans l'alimentation de la famille se situe aussi bien au niveau de la préparation des repas que dans l'approvisionnement de la famille en biens de consommation. Dans certains cas le mari achète mensuellement les céréales et remet quotidiennement (mensuellement des fois) les frais de condiments à sa femme (LALLEMAND, 1977). Ces frais sont souvent jugés insuffisants par ces dernières qui autant que possible les complètent avec leurs propres ressources.

Pour son rôle de pourvoyeuse de biens familiaux, la femme épargne et mobilise des revenus dans l'intérêt et pour l'entretien de la famille : la satisfaction des besoins essentiels mais aussi l'entretien et l'amélioration de son cadre de vie. De nombreux efforts sont perçus à travers leurs tâches quotidiennes. Elles sont les premières dans le foyer à se soucier de la propreté et de l'embellissement du milieu dans lequel elles se trouvent. Elles ont une grande responsabilité dans son entretien.

L'idée entretenue par les femmes montre que toute femme munie d'un revenu, tant peu soit-il, pense aussitôt à son intérieur (c'est-à-dire sa maison). Elle se fixe même des objectifs pour l'aménagement intérieur de sa maison ou de sa cour et cherche ensuite les voies et moyens pour les atteindre.

On entend d'ailleurs dire souvent que "la femme c'est le foyer". Cette citation marque l'importance du foyer pour la femme mais laisse aussi voir les responsabilités qui lui incombent. Au sein du foyer elle est non seulement

responsable de l'entretien de son habitat, mais doit également essayer de l'améliorer en cherchant des voies et moyens.

D'ailleurs, la responsabilité de l'homme ou du chef de famille s'écarte souvent des tâches domestiques. A ce niveau sa responsabilité se limite souvent à fournir le logement (qu'il construit, qu'il achète ou qu'il loue) et dans certains cas à l'équiper, pour le reste, c'est la femme qui doit s'en occuper.

C'est de cette responsabilité que vient le besoin d'amélioration du cadre de vie chez la femme, car cela préoccupe beaucoup moins les hommes. Pour la satisfaction des besoins familiaux, les femmes se livrent à des activités qui leur permettent d'avoir un revenu et aussi d'accroître leur autonomie. Les revenus de leur travail les rendent moins dépendantes de leurs maris.

Malheureusement, les activités accessibles aux femmes n'offrent pas beaucoup de perspectives de développement sauf peut-être le commerce et certains emplois réguliers. Les détentrices de revenus réguliers occupent le plus souvent "de petits postes". On estime que 80 % des femmes ou jeunes filles burkinabé employées dans les entreprises occupent les postes de secrétaire, dactylo, sténodactylo, standardistes, caissières... (BOYE, 1987). Dans une étude publiée par la revue CEDRES, OUALI Kamadini (économiste) fait cas de deux facteurs freins du recrutement des femmes à l'emploi salarié :

- le faible taux de scolarisation par rapport aux hommes (57 % contre 73 % en milieu urbain pour la classe de 10 à 14 ans) ;
- la faible progression de l'emploi salarié (2,7 % par an pour le secteur public) (Revue CEDRES Janv. 1986).

L'importance des revenus monétaires dans la satisfaction des besoins essentiels mais aussi dans l'accroissement de l'autonomie des femmes est surtout perceptible dans les familles polygames. Il serait une erreur de croire que les responsabilités sont partagées et que la tâche de chaque femme se trouve allégée. Les coépouses sont regroupées dans une même cour et le plus souvent la préparation du repas se fait à tour de rôle. Mais nous avons pu remarquer que la satisfaction alimentaire de la famille n'est plus la seule ni la principale préoccupation des femmes. Elles cherchent plutôt à se surpasser. Et là, il n'y a pas de limite possible car il faut avoir plus de biens que la coépouse, s'habiller mieux qu'elle, s'occuper mieux de ses enfants,... bref avoir plus d'argent qu'elle, mieux aménager son intérieur. Elles se livrent ainsi à une compétition sans repos où seul le plus élevé revenu monétaire est visé, avec la mise en oeuvre de nombreuses stratégies.

Nous avons tout de même remarqué une certaine répartition des tâches entre les femmes et jeunes filles au sein des ménages. D'une manière générale, c'est la mère de famille qui s'occupe de la santé des enfants et du menu quotidien, la cuisine revient aux jeunes filles et aux femmes relativement jeunes. Les femmes âgées sont exemptées des tâches culinaires, elles représentent occasionnellement la famille lors des cérémonies de baptême, ou de mariage par exemple.

### **Section 3 - De nouvelles stratégies populaires**

Les différentes crises et la conjoncture grandissante ont suscité l'éveil des populations qui sont d'ores et déjà engagées dans une lutte de survie. Une certaine prise de conscience est née au sein des populations ; et des activités

nouvelles ont vu le jour. La nécessité de s'organiser s'est imposée, et de nouvelles alternatives ont été mises en oeuvre. Il s'agit aussi bien des stratégies de lutte pour freiner la dégradation de l'environnement (action de reboisement, nouvelles techniques de culture, lutte contre la désertification...) que des stratégies de lutte contre les impacts socio-économiques de cette dégradation et les différentes crises que cela a entraîné ou aggravé. C'est ainsi que pour pallier la faiblesse de leur revenu et subvenir à certains besoins, les populations (surtout féminines) ont mis en place des systèmes d'entraide dont les tontines en sont un exemple.

Ce sont des organisations d'entraide où les membres d'un groupe contribuent à la résolution des problèmes financiers de chacun et cela de manière rotative. Elles rassemblent de petites mises qui sont attribuées à tour de rôle à chaque membre du groupe. Ces organisations fonctionnent avec une grande souplesse. La pratique des tontines a évolué pour prendre plusieurs formes, tout en s'adaptant aux besoins des membres ainsi qu'à leurs moyens.

Les participations qui étaient à l'origine en nature ont pris petit à petit la forme monétaire. Un exemple donné par DUMOUCHEL et THEDE (1985) illustre bien l'évolution des anciennes tontines en nature vers les tontines monétaires. Il s'agit d'un groupe des femmes Sénoufo (au Sud du Mali) qui mènent des activités communes en saison morte. Elles se retrouvent tous les jours chez l'une d'elles pour filer le coton. En saison de pluies, elles font aussi du maraîchage et le revenu qu'elles en tirent est utilisé en partie pour faire une tontine entre elles. Le cycle de la tontine est d'une semaine, et l'argent servira à payer le tisserand qui fera du coton filé des pagnes.

Nous pouvons conclure que la crise environnementale a eu des conséquences socio-économiques qui ont été ressenties par les populations. Les tontines s'inscrivent dans les stratégies de lutte qui ont été mises en oeuvre.

La pratique des tontines a connu un grand développement et a pris diverses formes. Nous en avons rencontré plusieurs types et saisi les principes de leur fonctionnement.

**DEUXIEME PARTIE :**

**TYPLOGIE,  
CARACTERISTIQUES DES  
MEMBRES ET  
FONCTIONNEMENT DES  
TONTINES**

CODESRIA RESEARCH LIBRARY



## **CHAPITRE 1 : LES DIFFERENTS TYPES DE TONTINES**

Les types de tontines sont d'une très grande diversité, selon que l'on considère les critères sociaux ou financiers.

Les membres d'une association de tontine se regroupent parce qu'ils ont des affinités sociales, culturelles ou de résidence. Ces affinités peuvent même venir de la tradition ; c'est le cas par exemple où les tontines regroupent les membres d'un même lignage c'est-à-dire qui descendant d'un ancêtre commun. C'est aussi le cas des associations urbaines qui regroupent les personnes d'un même village ou d'une même région qui ont immigré en ville. Ces affinités peuvent aussi venir de la vie moderne ; c'est le cas des associations de quartier ou encore des associations de personnes qui ont la même profession comme les commerçantes ou les employées d'un service. Là on constate l'influence du milieu où évoluent les membres sur leur participation à la tontine.

Le montant des cotisations joue également un rôle fondamental mais de manière implicite dans le regroupement des membres. Il faut que le montant fixé soit à la portée de tous les membres. De ce fait, on remarque que les membres d'un même groupe ont généralement des niveaux de revenu voisins. Au départ, un certain niveau de revenu n'est ni exigé, ni formellement fixé, cela apparaît implicitement.

Les renseignements que nous avons recueillis auprès des responsables des 50 groupes de tontines nous amènent à faire une analyse des différents types de tontines en tenant compte du lieu de résidence ou d'activité des membres de la taille du groupe, du montant et de la fréquence des cotisations et des relations sociales qui lient les membres. La considération de chaque critère donne lieu à différents types de tontine. Le choix des critères a été fait en fonction de leur importance dans la pratique des tontines.

### **Section 1 - Selon le lieu de résidence ou d'activité**

Il s'agit des tontines entre les femmes qui habitent le même quartier, les femmes qui vendent sur la même place de marché, les femmes qui travaillent dans le même service ou tout simplement qui exercent la même fonction ou le même métier.

#### **1. Les tontines des femmes de quartier**

Des 50 groupes de tontine sur lesquels nous avons travaillé, 6 sont de ce type et présentent les caractéristiques suivantes :

- condition d'adhésion : être une femme habitant le quartier et être intéressée par l'association ;
- montant des cotisations : dans 4 cas sur 6, il est de 1000 FCFA par mois et par personne ;
- nombre de personnes : pas fixé d'avance, il est supérieur ou égal à 20 dans 5 cas sur 6 (12-1 cas, 20-1 cas, 22-1 cas, 30-2 cas, 60-1 cas).

Ces types d'organisations regroupent en général un grand nombre de femmes (20 à 60 car elles sont sensées intégrer toute femme du quartier désirant y adhérer). Et pour que chaque membre puisse disposer d'une part par an, il arrive que les membres soient divisées en groupe de 12 femmes. Il s'agit des cas où le groupe d'origine se trouve soutenu par d'autres activités telles que la fabrication de savon, la préparation d'aliment pour bébé..., et par le fait qu'elles habitent le même quartier.

Il faut remarquer aussi la faiblesse du montant des cotisations. Ce montant est fixé de telle sorte que toute femme du quartier désirant adhérer dans l'association puisse honorer son engagement et renforcer ainsi la solidarité au sein du groupe. Un montant élevé pourrait amener certaines femmes à se sentir un peu écartées. Il nous semble que ces tontines existent dans presque tous les quartiers, et il est fort possible qu'il en existe plusieurs dans certains quartiers.

## **2. Les tontines des femmes de marché**

Nous en avons dénombré 9 sur les 50 groupes enquêtés. Ce type de tontine est organisé par des femmes qui passent la plus grande partie de leur journée sur la place du marché. On peut citer le cas des tontines des vendeuses de fruits et légumes.

Ces types d'association ont les caractéristiques suivantes :

- condition d'adhésion : être une marchande de la place et être bien connue c'est-à-dire avoir une certaine ancienneté ;
- montant des cotisations : 200 F par jour et par personne ;
- nombre de personnes : 30 (2 cas) 15 (2 cas) 18 (1 cas) 20 (1 cas) 50 (1 cas) 11 (1 cas) 12 (1 cas).

Au sein de ces associations, la collecte des cotisations est quotidienne (généralement le soir à l'arrêt des ventes) ; cela n'est pas une corvée parce qu'elles sont sur la même place de marché. Cette fréquence explique la faiblesse du montant des cotisations. Il nous semble aussi que ce montant est fixé en fonction du chiffre d'affaire qu'elles réalisent par jour et de sa fluctuation au fil du temps.

La remise des fonds dans ce cas peut s'effectuer chaque jour à tour de rôle ou tous les 3 jours (dans ce cas la part de chacune sera égale à 3 fois la cotisation multipliée par le nombre de personnes). Ce type de tontine est lié à l'activité même de celles qui la pratiquent.

Il aide à constituer une épargne importante à partir de cotisations quotidiennes relativement faibles. Toutes les femmes qui le pratiquent reconnaissent vivement que l'épargne qu'elles arrivent à constituer à partir de ces faibles cotisations serait pratiquement impossible si ce système n'existait pas.

Ce sont les plus satisfaites de l'existence des tontines car cette tontine quotidienne n'empêche pas à celles qui en ont les moyens d'adhérer aussi à des tontines mensuelles.

### **3. Les tontines entre collègues de services**

Le fait de travailler ensemble dans le même milieu a contribué à mettre au point un type de tontine.

Il est possible de rencontrer dans ce type de tontine des groupes mixtes c'est-à-dire d'hommes et de femmes (mais on constate la prédominance des femmes), car ils travaillent dans le même milieu. 6 tontines sur les 8 de ce type que nous avons pu toucher comptent aussi bien des femmes que des hommes. Les caractéristiques de ce type de tontine sont :

- condition d'adhésion : être une personne de confiance, du service ou exercer le même travail et avoir un revenu suffisant pour honorer son engagement ;

- montant des cotisations : elles varient de 5000 à 50.000 FCFA, mais la périodicité elle est fixe et mensuelle : 5000 (2 cas), 10.000 (2 cas), 15.000 (1 cas), 20.000 (1 cas), 25.000 (1 cas), 50.000 (1 cas).

- nombre de personnes : 10 - 12 personnes.

Généralement dans un même service, il existe plusieurs groupes de tontine qui diffèrent par les montants des cotisations. Cela permet à chaque niveau de revenu de pouvoir participer à la tontine. Exemple : les secrétaires sont souvent regroupés dans un même groupe de tontine.

Ce type de tontine permet aux travailleurs qui ne peuvent pas facilement garder de l'argent (chez eux ou dans leur compte) de constituer une "épargne forcée" ne serait-ce que du fait de l'engagement social qu'il faut honorer, et à ceux qui veulent des crédits de contourner les intérêts et les agios qu'ils paieraient s'ils traitaient avec une banque. Chacun y trouve son compte et aussi, la tontine par son organisation essentiellement basée sur l'entente fait ainsi l'affaire de tous ses membres qui se rendent mutuellement service.

#### **Section 2. Selon la taille**

Toujours à partir de notre enquête sur les 50 groupes de tontines, nous avons obtenu les résultats suivants pour ce qui est de la taille du groupe. Il s'agit tout simplement du nombre de membres.

**Tableau n° 3 : Répartition des groupes de tontine selon leur taille**

Taille (Nombre de personnes)	Nombre de Groupe	Total
3	1	3
4	3	12
5	2	10
6	3	9
7	2	14
8	4	32
10	7	70
11	4	34
12	11	132
15	3	45
18	1	18
20	2	40
22	1	22
30	4	120
50	1	50
60	1	60
Total	50	681

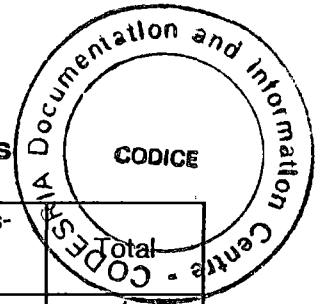
Les 50 groupes de tontines mobilisent au total 681 personnes.

La taille des groupes varie de 3 à 60. Les groupes de 12 et de 10 personnes accusent les plus fortes fréquences. Nous pensons que cela est dû au souci soit d'étaler l'exercice sur une année civile (pour les groupes de 12) soit d'arrondir le montant des parts (pour les groupes de 10). Ces deux raisons tendent à faciliter la gestion des fonds. Nous avons vu d'ailleurs que dans certains cas où les participantes sont d'un grand nombre on les subdivise en groupes de 12 pour permettre à chacune de disposer d'une part dans l'année.

### **Section 3. Selon le montant et les fréquences des cotisations**

Les cotisations qui sont faites dans 48 cas en espèces (et 2 cas en nature et en espèce - mixte - exemple 1000 FCFA + une boule de savon) varient de 200 francs à plus et en fonction surtout de la fréquence des opérations. On remarque ainsi une nette corrélation entre le montant et la périodicité des cotisations.

Le tableau suivant nous donne la répartition des 50 groupes de tontines selon le montant des cotisations et la fréquence des opérations.



**Tableau n° 4 : Répartition des groupes selon le montant et la fréquence des cotisations**

Période Montant en FCFA	Par jour	Par 2 jours	Par semaine	Par 15 jours	Men- suel	Trimes- triel	Total
100	1						1
200	4						4
250	2						2
300	1						1
500		1	1				2
600					1		1
1000			1		5		6
1500				1			1
2500					1		1
3000					1		1
3500					1		1
5000			1		6		7
7500			1		2		3
10000					9		9
15000					3		3
20000					2		2
25000					2		2
30000					1		1
50000						1	1
100000							1
Total	8	1	4	1	35	1	50

Il apparaît ainsi que les tontines mensuelles sont les plus fréquentes (35 cas sur 50). Ces types de tontine regroupent surtout des salariés ou autres personnes à revenu relativement régulier.

Les cotisations mensuelles par personne varient de 600 F à 100000 FCFA ; celles de 10 000 F étant les plus fréquentes (9 cas sur 35). Nous pensons que cette variation est fonction des moyens des membres.

Pour les tontines hebdomadaires, les cotisations varient de 500 à 7.500 Francs et de 100 à 300 pour les quotidiennes. Tout cela reflète une liaison entre le montant des cotisations, la périodicité et les moyens dont dispose la participante.

Ainsi donc, en tenant compte uniquement des périodes, on arrive à 3 principaux types de tontines (des plus importants au moins) :

- les tontines mensuelles 35 sur 50 (70 %) ;
  - les tontines quotidiennes 8 sur 50 (16 %) ;
  - les tontines hebdomadaires 4 sur 50 (8 %).
- (Les autres types ayant des fréquences très faibles).

En considérant uniquement les montants on obtient une gamme beaucoup plus variée, les cotisations variant de 100 à 100.000 FCFA.

Les 50 groupes de tontine mobilisent au total une masse monétaire de 8.024.166 FCFA par mois. Une part importante revient aux tontines mensuelles (35), soit 5.506.500 FCFA. Les tontines quotidiennes (9) réunissent par jour 54.050 FCFA soit une somme de 1.621.500 pour une période d'1 mois.

#### Section 4. Selon les relations sociales

En considérant les relations existant entre les membres d'un même groupe on arrive aussi à divers types de tontine.

Certaines de ces relations ont été favorisées, conditionnées ou influencées par l'environnement immédiat où vit ou travaille la participante, comme nous l'avons déjà souligné. C'est le cas des tontines des femmes de quartier, de même service etc.

Il existe aussi des tontines entre copines, entre les personnes d'une même classe d'âge, entre parentes etc.

**Tableau n° 4 : Répartition des groupes selon les relations sociales**

Type de relations	Nombre de groupes
Voisinage (quartier et marché)	15
Parenté (soeurs, cousines...)	3
Amitié	16
Même village ou région	2
Collègue de service	8
Autre (sans relations particulières)	6
Total	50

Nous constatons que certaines relations sociales au sein des tontines ont un rapport avec l'environnement où évoluent les membres (voisinage par exemple). Nous pensons tout de même que ce sont ces facteurs qui ont permis de concrétiser et de mettre à profit les relations sociales pour la satisfaction :

- du besoin de solidarité ;
- du désir d'épargner ;
- et du besoin d'investir (ou de crédit).

Ces trois points déterminant des relations entre les membres reflètent l'entraide et la nécessité d'épargner pour pouvoir investir ou tout simplement pour accéder au crédit. Ils déterminent aussi l'existence des tontines au même titre que la confiance qui doit régner au sein du groupe et se perçoivent dans tous les groupes de tontine.

Nous pouvons conclure qu'il existe une grande diversité de types de tontine mais remarquons tout de même que chacun de ces types a des caractéristiques propres qui correspondent aux besoins des membres. Nous verrons également que ces membres appartiennent à toutes les catégories socioprofessionnelles et à toutes les couches de la société.

## CHAPITRE 1 - LE PROFIL DES MEMBRES DES TONTINES

Dans ce chapitre seront présentées les répartitions des 200 membres de tontine selon leur âge, leur ethnie, leur profession, leur niveau d'instruction, leur situation matrimoniale, leur revenu, la contribution aux dépenses familiales et selon le mode d'habitat. Les résultats seront donnés sous forme de tableaux.

### Section 1 - L'âge

Les fréquences par classe d'âge sont les suivantes :

**Tableau N° 6 : Répartition des membres de tontine selon l'âge**

Classes d'âge	Nombre de femmes
15-20 ans	8
21-25 ans	38
26-30 ans	68
31-35 ans	34
36-40 ans	20
41-50 ans	12
51-60 ans	8
Non déclarées	12
Total	200

Les Classes d'âge 20 - 35 ans accusent une fréquence totale de 140 femmes sur 200 soit 70 %. On a donc une forte participation des femmes de ces classes d'âge (20 - 35) mais l'exclusivité de la pratique des tontines ne leur revient pas. La concentration des membres au sein de cette classe d'âge semble liée au rôle attribuée aux femmes dans les ménages ou même dans nos sociétés. A cet âge, elles sont le plus souvent mariées et doivent faire face à de nombreux besoins familiaux qui se posent quotidiennement. On peut citer comme exemple les besoins en bois ou charbon de bois pour la préparation du repas... Aussi elles ne dépendent plus à cet âge de leurs parents, elles sont des responsables et doivent vivre de manière autonome, et souvent le mari ne dispose pas de moyens suffisants. Dans certains cas ces femmes doivent aussi aider les parents devenus presque inactifs. Tous ces facteurs les amènent à chercher des ressources locales, quand on sait qu'elles ne disposent pas souvent de revenu lié à un travail régulier.

Nous n'avons tout de même pas rencontré de femmes de plus de 60 ans. Les raisons que nous avons avancées plus haut trouvent ici leur justification. A plus de 60 ans les femmes sont le plus souvent démunies de toute charge. Elles sont même déchargées des tâches culinaires, cela revient aux femmes relativement jeunes et aux filles. Les femmes de plus de 60 ans sont presque entièrement prises en charge par leurs enfants. Elles n'ont pas de responsabilité matérielle qui puisse les pousser à adhérer dans des pratiques comme la tontine.

Nous avons aussi remarqué que les tontines ont tendance à regrouper des personnes de même classe d'âge. On retrouve des jeunes de 20 à 25 ans mobilisées au sein d'un groupe par exemple pour préparer leur mariage, ou pour d'autres objectifs. Les personnes âgées (ex femmes retraitées) sont également regroupées entre elles.

## Section 2 - L'ethnie

Nous avons enregistré lors de notre enquête une diversité ethnique au sein des groupes de tontine. Par ordre d'importance, nous avons eu les mossis, les dioulas, les gourounsi, les peulhs. Nous avons regroupé dans la classe "autres" les ethnies qui avaient une fréquence inférieure à 5. C'est le cas par exemple des Lobis 3, marka 2, Dagari 1, Bissa 4 et autres ethnies.

**Tableau 7 - Répartition des membres selon l'éthnie**

Groupe ethnique	Nombre
Mossi	96
Dioula	40
Gourounsi	18
Gourmatché	8
Peulh	6
Autres	32
Total	200

Nous avons une prédominance du groupe ethnique Mossi soit 48 %. Cela semble normal car la ville de Ouagadougou se situe au coeur du plateau Mossi. Selon les historiens, il semblerait qu'à ses origines, la ville n'était peuplée que de Mossis, mais actuellement on y trouve diverses ethnies. Ce qui fait que des femmes d'autres ethnies ont été également enregistrées mais à des fréquences inférieures.

Tout de même, nous tenons à signaler que ces chiffres ne sauraient être des indicateurs de la propension à épargner de chaque groupe ethnique. Il semblerait d'ailleurs que celle du groupe ethnique Dioula soit la plus forte du fait de la pratique du commerce dans leur zone depuis des siècles. (Cette pratique semble avoir favorisé le développement des tontines).

A l'exception d'un groupe de femmes gourounsi que nous avons rencontré et de quelques groupes composés uniquement de mossis de manière hasardeuse, on retrouve en général dans une même tontine plusieurs ethnies. Nous disons de manière hasardeuse car cela n'a pas été un critère formel d'adhésion lors de la constitution du groupe. Par contre pour le cas des femmes gourounsi, le facteur ethnique était pris en compte.

Cependant la prédominance d'une ethnie au sein d'un groupe peut venir des relations de la personnes qui prend l'initiative de la création du groupe, de certains facteurs qu'on veut mettre en valeur (parenté, amitié...) et du milieu dans lequel le groupe se constitue. Prenons l'exemple d'une des huit tontines de service que nous avons rencontrée. Elle regroupe 10 membres qui se répartissent comme suit :

- 3 du groupe ethnique mossi ;
- 4 du groupe ethnique dioula ;
- 2 du groupe ethnique peulh ;



- 1. du groupe ethnique gourounsi.

On constate dans ce groupe une diversité ethnique avec une prédominance des dioulas. Le fait que l'ethnie ne soit pas en principe pris en compte dans l'affectation des travailleurs dans les services peut-être une explication de la composition ethnique de ce groupe.

### Section 3 - La profession

Les professions qu'exercent les 200 femmes sont très diversifiées. On les retrouve aussi bien dans le secteur informel que dans le secteur formel. Elles exercent des activités libérales, ou sont des salariées, des commerçantes, ou sans profession.

Tableau n° 8 : Répartition des membres par profession

Catégorie professionnelle	Nombre
Salariées	89
- de l'administration	37
- des banques	4
- de maison et bar	12
- de salon et atelier	19
- autres	17
Commerçantes	72
- de pays en pays	6
- de ville en village	17
- sur place	40
- autres	9
Activités libérales	14
- atelier (tissage, confection de meubles)	3
- salon (couture, coiffure)	4
- autres	7
Sans profession	25
Total	200

La fréquence la plus forte revient aux salariées, 89 sur 200 (44,5 %). Nous pensons que cela est dû au fait que l'engagement à une tontine suppose généralement des sources de revenu régulières. Le salaire en étant une, cela ne pourrait qu'entraîner une participation assez forte des femmes salariées. Ensuite viennent les commerçantes, 72 soit 36 %. Ce sont des opératrices économiques qui savent se faire des revenus relativement importants. Certaines commerçantes arrivent à cotiser 100.000 F par mois au sein d'une tontine.

Nous constatons aussi que sur les 200 femmes, 25 (12,5 %) sont sans profession. Cela ne veut pas dire que ces femmes sont inactives, mais que l'activité qu'elles mènent est considérée comme non génératrice de revenu et sans qualification. C'est le cas par exemple de celles qui sont ménagères dans leurs propres ménages (chez elles).

Dès fois les tontines regroupent des femmes de même profession. Exemple : les tontines des secrétaires d'un même service. On constate une relative homogénéité des revenus dans ces groupes.

#### Section 4 - Le revenu mensuel

Les revenus des membres de tontines se situent à des niveaux variés ; ils dépassent dans certains cas 100.000 FCFA.

**Tableau N° 9 : Répartition des membres selon le revenu**

Revenu mensuel	Nombre
Moins de 25.000	25
25.000 - 50.000	42
50.000 - 75.000	39
75.000 - 100.000	4
+ de 100.000	10
Sans revenu	14
Non déclarés	66
Total	200

Signalons que dans le revenu mensuel, nous avons pris en compte le salaire ou le bénéfice tiré du commerce, les dons et aides. Par exemple ce que reçoit une mère de son fils régulièrement.

Nous avons dans certains cas fait des estimations à partir du gain quotidien ou hebdomadaire.

Environ 41 % des femmes (81/200) estiment leur revenu compris entre 25.000 et 75.000 francs CFA par mois.

Notons que les revenus les plus élevés que nous avons enregistrés viennent des grandes commerçantes et des professions libérales. Il s'agit des détentrices de salons et ateliers, des commerçantes voyageant de pays en pays, des propriétaires de grands magasins et restaurants, les grandes dolotières (celles qui préparent et vendent le dolo, une boisson alcoolisée à base de mil). Celles qui font le petit commerce, c'est-à-dire les vendeuses de légumes, de galettes, se trouvent détentrices des plus bas revenus. Les revenus modérés reviennent le plus souvent aux fonctionnaires.

14 femmes disent ne pas avoir de revenu, car comme elles le disent, leur activité n'engendre pas de revenu monétaire, et les dons envers elles sont très rares. On pourrait alors se poser la question "comment font elles pour participer à la tontine"? Elles disent qu'elles se "débrouillent" avec le reste des dépenses quotidiennes. Une d'entre elles nous a révélé qu'elle faisait tout pour qu'il reste 200 francs de ce que son mari lui remettait chaque jour pour le repas. Avec cette somme elle cotise à une tontine quotidienne.

En faisant un rapprochement avec la profession du mari, nous avons pu constater que parmi les 14 femmes qui disent ne rien avoir comme revenu, 12 d'entre elles ont des maris qui ont des revenus réguliers, et toutes sont mariées. Ce qui veut dire que leur participation à la tontine est rendue possible par la contribution du mari. Cependant 66 femmes soit 33 % n'ont pas déclaré le montant de leur revenu. Nous pensons que cela est dû aux raisons suivantes :

- soit elles ne savent comment l'estimer surtout quand il ne s'agit pas de revenu fixe ;
- soit parce qu'elles sont en présence d'une tierce personne qui ne doit rien découvrir du "secret" (le mari surtout) ;
- soit que l'enquêteur est un inconnu pour elles (même si plusieurs moyens ont été mis en oeuvre pour les amener à faire une estimation) ;
- soit elles "se gênent" du montant faible de leur revenu.

Au sein des services on rencontre des groupes de tontines qui diffèrent seulement par le montant des cotisations. Les regroupements sont faits de telle sorte à effacer les inégalités de revenus. Ce qui fait qu'il existe une relative homogénéité de revenu au niveau des groupes.

### Section 5 - Le niveau d'instruction

Nous avons considéré les niveaux primaire, secondaire et supérieur de l'enseignement :

- les femmes qui ont accédé aux études supérieures auront le niveau supérieur ;
- celles qui se sont limitées aux études secondaires le niveau secondaire ; et,
- celles qui se sont limitées aux études primaires le niveau primaire.

Les autres étant des non scolarisées.

**Tableau n° 10 : Répartition des membres selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Nombre
non scolarisées	41
Niveau primaire	36
Niveau secondaire	88
Niveau supérieur	35
Total	200

Celles qui ont accédé à l'enseignement secondaire accusent la plus forte fréquence (44 %). La proportion des femmes instruites qui participent à la tontine est assez élevée, environ 80 %. Cette grande participation peut s'expliquer par deux raisons :

- l'aspiration à un standing de vie plus élevé, d'où la nécessité de disposer de moyens financiers relativement importants ;
- la pression financière de la famille, surtout sur les salariées, qui doivent satisfaire à de nombreuses demandes d'argent.

Les femmes qui ont le niveau d'études primaires représentent 18 % de notre échantillon de 200 membres de tontines et 16 % environ ont pu accéder aux études supérieures (il s'agit surtout de simples étudiantes 19 sur 35).

Pour ce qui est des non scolarisées, leur nombre n'est pas à négliger (41 soit 20,5 %). Rappelons que le taux de scolarisation des filles de 10 à 14 ans en milieu urbain, est de l'ordre de 57 % contre 73 % pour les garçons (Revue CEDRES Janvier 1986).

## Section 6 : La situation matrimoniale

**Tableau n° 11 : Répartition des membres selon la situation matrimoniale**

Situation matrimoniale	Nombre
Célibataires	50
Mariées	139
Divorcées	8
Veuves	3
Total	200

Les mariées constituent la majorité des membres, 139 soit environ 70 %. Cette proportion relativement grande des femmes mariées au sein des tontines est liée aux responsabilités familiales qui leur incombent. Nous voulons ainsi parler de leurs responsabilités vis-à-vis de l'alimentation de la famille, l'éducation et la santé des enfants, leur habillement... Toutes ces charges nécessitent des moyens financiers et n'engagent pas seulement les maris qui d'ailleurs disposent de revenus insuffisants. Cela semble être une raison à la grande participation des femmes mariées à la tontine. Nous pensons également que le groupe des célibataires (50) se prépare à affronter les difficultés futures. On peut citer le cas des jeunes filles qui participent à la tontine dans le but de préparer leur mariage.

Aussi leur participation à la tontine leur permet d'être financièrement moins dépendantes des parents.

## Section 7 : La contribution financière au sein de la famille

Presque toutes les femmes contribuent aux dépenses familiales à leur manière. Sur les 200 femmes 160 ont une contribution monétaire qu'elles estiment comme suit :

**Tableau n° 12 : Répartition des membres selon le montant de la contribution aux dépenses familiales**

Montant	Nombre
Moins de 10.000	34
10.000 - 20.000	32
20.000 - 30.000	27
30.000 - 40.000	8
40.000 - 50.000	6
+ de 50.000	8
Non déclarées	45
Total	160

La contribution monétaire varie selon les membres. Elle accuse cependant une concentration entre 10.000 et 30.000 Francs. Nous pensons que cela est lié aux moyens dont disposent les femmes.

Pour ce qui est des non déclarées (45 femmes soit 22,5 %) les raisons que nous venons d'évoquer concernant le revenu sont aussi valables pour les

contributions. Mais nous pensons tout de même que le problème majeur se trouve au niveau de l'évaluation car ce qui est sûr, la contribution elle, existe. Nous pensons par exemple à celles qui préparent des mets pour vendre et pour nourrir en même temps leur famille, ou qui confectionnent des habits pour leurs enfants...

Ce sont des formes de contribution qui manquent d'évaluation.

## Section 8 - Le mode d'habitat

Nous avons considéré les villas (haut standing), les maisons en dur (construites et crépies en ciment), semi-dur (construites en banco et ciment) et les maisons en banco (construites et crépies ou non en banco).

**Tableau n° 13 - Répartition des membres selon le mode d'habitat**

Mode d'habitat	Nombre
Villas	13
Maisons en dur	57
Maisons en semi-dur	60
Maisons en banco	70
Total	200

Le mode d'habitat peut être considéré comme un indicateur du niveau de vie et du cadre de vie. De nombreuses maisons où vivent les membres sont en banco (70 sur 200) ou en semi-dur (60 sur 200). Remarquons tout de même que l'habitat quelque soit son type peut toujours être amélioré et les tontines peuvent à cet égard offrir des potentialités.

Toujours par rapport au cadre de vie, nous avons considéré d'autres facteurs qui peuvent servir d'indicateurs.

Pour l'eau courante par exemple, 81 % des 200 femmes en disposent au sein de leur famille, l'électricité 72 %, le téléphone 14 %, la radio 93 %, la télévision 65 %, la mobylette 75 %.

Certaines femmes (17 %) déclarent avoir déjà construit leur propre maison ou engagé des dépenses relatives à cela.

Concernant la construction de maison, les fonds des tontines viennent souvent en complément à des prêts bancaires ou des bénéfiques de commerce.

Nous pouvons retenir que les tontines regroupent en leur sein des personnes de catégories socio-professionnelles diverses. Elles sont aussi de types divers mais ont les mêmes principes de fonctionnement.

## CHAPITRE 3 - LE FONCTIONNEMENT DES TONTINES

Les membres des tontines se regroupent par affinité.

Elles fixent ensemble :

- le montant et la périodicité du versement individuel ; généralement plus le montant est faible, plus la fréquence des cotisations est forte. De même nous avons remarqué que plus le nombre de personnes participant est grand, plus le montant du versement périodique est faible ; les résultats de notre enquête montrent que les tontines mensuelles qui regroupent 10 à 12 personnes reçoivent des cotisations de montants relativement élevés qui atteignent même 100.000 Francs CFA.

Dans les tontines par quinzaine ou hebdomadaire qui regroupent un nombre plus élevé de personnes, les cotisations sont plus faibles (de l'ordre de 3000 F) et les tontines quotidiennes, elles, regroupent un grand nombre de femmes (environ 30) et réunissent les cotisations les plus faibles (100 - 200 FCFA) cf. tableau n° 4 p.29;

- le mode d'attribution des sommes collectées : soit par tirage au sort ou suivant un ordre préétabli, mais, en cas de besoin l'arrangement (anticipation de tour par exemple) est toujours possible.

Les tontines fonctionnent presque toutes de la même manière et se caractérisent par l'auto-organisation et l'auto-gestion.

### Section 1 : Organisation et gestion

#### 1.- Organisation

Les tontines sont souvent organisées entre collègues, voisins ou amis qui contribuent à tour de rôle aux besoins financiers de l'ensemble.

L'initiative de la création du groupe, de l'organisation, de la collecte et de la remise des fonds peut venir d'un (ou plusieurs personnes) qui contacte (nt) d'autres à concurrence du nombre désiré.

L'organisation des tontines repose sur la confiance absolue entre les membres et la solidarité.

Les tontines sont organisées de manière très simple et souple car souvent n'apparaît pas une structure nette. Chaque groupe de tontine a une responsable qui est le plus souvent en même temps le gestionnaire, mais la structure hiérarchique n'apparaît pas dans ces types d'organisation.

Aussi nous avons constaté au cours de nos recherches l'inexistence d'un règlement intérieur ou d'un statut formel écrit. Le plus souvent cela se limite aux points d'entente de départ prononcés verbalement et approuvés par tous. Sur les 50 groupes de tontine interrogés, aucun ne disposait d'un règlement intérieur écrit. Nous avons pu également constater une certaine flexibilité dans les tontines. Un même groupe peut changer le montant des cotisations, la fréquence ou même le nombre de membres d'un exercice à l'autre. Aucune

rigidité n'est connue dans ces organisations, elles font l'objet d'une grande souplesse.

Les réunions des membres ne sont pas tenues de manière régulière. 36 tontines sur 50 le font mais de façon irrégulière. Presque toutes profitent du jour de la collecte ou de la remise des fonds pour mettre au point un certain nombre de choses : modification des tours, fixation de la date de la prochaine réunion, etc. Certaines personnes vont aux réunions de temps à autre pour verser leurs contributions ou pour voir si leur tour est déterminé, voire même n'y vont pas parce que la collecte des souscriptions et leur versement s'effectuent en dehors des réunions.

Les critères d'adhésion reposent essentiellement sur la confiance mutuelle qui est très importante dans ces types d'organisation, puisque à part cette confiance il n'y a aucune garantie. De telle sorte que les sanctions à l'égard des fautes commises (irrégularité dans le paiement, retrait du groupe aussitôt après son tour et avant la fin de l'exercice,...) sont surtout d'ordre social et moral : exclusion du groupe, marginalisation,...

Aucune prévision clairement prononcée n'est faite en cas de conflit et en cas de décès : par rapport aux conflits les femmes prévoient qu'"il n'y en aura pas" et en cas de décès et disent "que cela est imprévisible et surtout pas souhaité".

Le manque de prévisions claires concernant les conflits et les décès semble s'expliquer par la confiance mutuelle forte et aussi par le fait que l'on est sensé ne rien savoir du futur. D'une manière générale, les gens n'abordent pas la mort pour, semble-t-il, ne pas attirer le mal.

Mais en les amenant à faire une rétrospective des quelques rares cas, nous avons pu noter que :

- en cas de décès : les cotisations déjà faites par la défunte sont remises à sa famille et la tontine continue à tourner ;
- en cas de conflit, la personne en faute est tout simplement écartée du groupe pour les exercices suivants.

Pour le dernier cas, l'exclusion du groupe intervient après une tentative de règlement à l'amiable du conflit. Il peut s'agir par exemple d'une dispute de tours entre deux membres, ou du non respect répété des délais de cotisation etc.

## **2.- La gestion**

La deuxième caractéristique des tontines est l'auto-gestion. Les fonds sont gérés de manière très simple : la responsable de groupe qui est aussi appelée la "mère tontine" et qui est le plus souvent en même temps la gestionnaire (96 % des cas) se charge de la collecte des fonds au niveau de chaque membre à la période convenue, et de son attribution à qui de tour.

Mais auparavant doit être déterminé le tour de chaque membre. Le plus souvent cela se fait à l'amiable en fonction des problèmes et des objectifs de chacune d'entre elles.

Dans tous les cas que nous avons rencontrés les fonds sont remis directement à la bénéficiaire sans transiter par des institutions financières telles que les banques ; ce qui fait que la gestion des fonds est interne et se

limite le plus souvent à collecter les fonds et à les remettre à la bénéficiaire. Il arrive souvent que la collecte et la remise se fassent le même jour ; lorsque la périodicité des cotisations correspond à celle des tours, exemple : cotisations mensuelles et tours mensuels. Dans quelques rares cas 4 sur 50, les rythmes de collecte et de remise diffèrent. Exemple : cotisations quotidiennes et remise tous les 3 jours. Les tours ont lieu tous les 3 jours et les cotisations tous les jours. Dans ce cas, la garde des fonds est assurée par la responsable en attendant l'attribution. Dans tous les cas, la remise peut être retardée pour diverses raisons :

- réception tardive de certaines cotisations ;
- absence de la bénéficiaire ;
- détournement des cotisations par la responsable ; etc.

Nous nous sommes également, toujours concernant la gestion, intéressés aux qualifications de la gestionnaire désignée par le groupe. Dans 18 cas sur 50 elle est la plus âgée du groupe. Elles se répartissent de la manière suivante pour ce qui est du niveau d'instruction :

- 21 sur 50 ne sont pas instruites ;
- 7 sur 50 ont un niveau supérieur (tontines entre étudiants et travailleurs) ;
- 12 sur 50 ont un niveau secondaire ; et,
- 10 sur 50 ont un niveau primaire.

Remarquons que le système de gestion courant est très simple au sein des tontines et ne nécessite ni de formation spécifique, ni un niveau d'instruction élevé de la gestionnaire. Cela est seulement nécessaire lorsque l'on envisage des perspectives positives plus élaborées ou meilleures (recherche des investissements les plus rentables, orientation des fonds vers les investissements productifs...), un certain niveau d'instruction élevé pourrait être favorable à des initiatives positives meilleures.

La responsable de tontine ne bénéficie d'aucune rémunération liée à son rôle dans la gestion des fonds. Elle bénéficie seulement d'une considération morale de la part des autres membres. Les problèmes de gestion qu'elle rencontre sont essentiellement liés à la détermination des tours en fonction des priorités et à l'irrégularité de certaines personnes dans les cotisations. Les membres défaillants reçoivent des sanctions morales (marginalisation, exclusion du groupe) de la part de tout le groupe et non de la responsable en tant que telle.

## **Section 2 - Tontines et taux d'intérêt**

"Dans la société traditionnelle, les schémas rotatifs d'épargne et de crédit ont accoutumé les participants (hommes, femmes, jeunes...) au lien nécessaire entre l'épargne et le crédit" (CAUSSE, 1985, p. 159). Ce lien se perçoit à travers le fonctionnement des tontines. Le crédit est inversement proportionnel à l'ordre dans lequel le bénéficiaire lève les fonds cotisés.

Exemple : un groupe de 12 personnes qui cotisent chacune 10.000 unités monétaires tous les mois va remettre 120.000 UM (12 x 10.000) à tour de rôle, chaque mois à un des membres.

On peut avoir aussi 2 personnes par mois qui reçoivent chacune 60.000 UM. Dans ce cas chaque membre encaisse sa part en 2 temps (2 tours).



Dans le 1er cas, après 12 mois, chaque membre aura eu accès au fonds et la procédure peut recommencer. La première personne qui reçoit les fonds, celle dont le tour est en premier, perçoit un prêt sans intérêt tandis que le dernier en ligne épargne pendant le cycle entier ou l'exercice sans gagner d'intérêt. Les autres membres alternent entre les positions de débiteurs et de créditeurs. Etant donné que les membres épargnent jusqu'à ce qu'il reçoivent les fonds, puis remboursent ensuite par des versements réguliers, c'est non seulement le crédit qui tourne, mais aussi le solde d'épargne.

C'est économiquement moins intéressant pour celle qui bénéficie de sa part en dernier lieu car son épargne n'est pas rémunérée par des intérêts. On pourra ainsi dire que dans la pratique des tontines, le taux d'intérêt n'existe pas car la première bénéficiaire dispose d'un prêt sans intérêt et la dernière constitue une épargne non rémunérée. Mais en termes réels, le taux d'intérêt existe et est négatif, si on essaie de rapprocher cette pratique à l'activité des banques et si l'on se situe à long terme.

On peut aussi dégager le taux d'intérêt sous une autre forme. Comme le souligne BENOIT, 1985, "dans le cas des prêts sans intérêt entre parents ou amis, le prêteur perçoit un intérêt sous forme de satisfaction morale ou émotionnelle". C'est le cas de 2 personnes que nous avons rencontrées lors de nos enquêtes. Elles prétendent participer à la tontine seulement dans le but d'aider les autres membres à constituer par exemple un fonds de commerce. Pour cette raison, elles ont choisi délibérément de percevoir leur tour en dernière position. Elles reconnaissent que si elles avaient placé cet argent dans une banque elles auraient perçues des intérêts, mais leur objectif était d'aider les autres.

Nous percevons par là que dans la pratique des tontines, plusieurs facteurs entrent en jeu. Ceux qui retiennent notre attention sont d'ordre social et financier.

### **1. Les facteurs sociaux**

Les membres exploitent et valorisent les liens de solidarité qui existent entre elles. Les tontines permettent d'établir dans la confiance et la réciprocité une entraide dont tous les membres sont bénéficiaires. Il ne serait pas juste de considérer que ces associations traditionnelles relèvent d'un contexte social dans lequel les services bancaires sont rares et où les individus vivent en marge des circuits économiques formels. On a toutefois découvert de telles associations organisées par le personnel des banques commerciales. Selon LIGETI (1985, p. 91) "en matière de mobilisation d'épargne, elles présentent un caractère d'entraide, qui rend leur rôle ambigu". Les tontines compensent par la richesse sociale et relationnelle qu'elles entraînent la faiblesse des moyens financiers. Elles répondent ainsi à certains besoins sociaux des épargnants et emprunteurs tels que la solidarité dans la communauté et les interactions dans le groupe. En Afrique, par exemple, les migrations des zones rurales aux zones urbaines font que les gens perdent contact avec leur communauté d'origine. Il s'ensuit qu'ils essaient de trouver un substitut à la vie communautaire perdue. Les associations d'épargne et de crédit que sont les tontines leur permettent ainsi de s'intégrer parfaitement dans le circuit social.

La solidarité et l'entraide qui en découlent, priment sur l'aspect financier, bien que les tontines soient tout de même un moyen de résolution des problèmes financiers des membres. Cela est surtout remarquable dans les conditions d'adhésion, qui soulignent dans la plupart des cas que la nouvelle adhérente doit être bien connue par une du groupe, ou une personne de confiance, et qui mettent en évidence des points communs entre les membres (voisinage, parenté, collégialité...).

La confiance que tout le groupe doit avoir envers chaque membre, cette confiance mutuelle est un facteur social très important et déterminant qui conditionne l'existence du groupe, de même que la solidarité. Ainsi donc, toute personne n'inspirant pas confiance ou ayant déjà commis des fautes ne sera plus admise dans le groupe.

La détermination des tours qui se fait d'une manière générale à l'amiable montre que toutes les membres d'un groupe participent à la résolution des problèmes de chacune. L'entraide est très évidente dans ce cas, et les rapports sociaux qui existent au sein du groupe se trouvent ainsi consolidés et renforcés.

Selon HOLST, (1985), des critiques ont été faites sur les associations d'épargnes et de crédits pour leur inaptitude à procurer des crédits au moment où le besoin s'en fait sentir, dans deux cas bien précis :

- le cas où plus d'un membre a un besoin urgent d'argent au moment du versement des fonds, si le tour est déterminé par tirage au sort ;
- le cas où quelques membres ou tous ont un besoin de crédit au même moment.

Mais il faut tenir compte du fait que ces associations se sont montrées capables de résoudre ce problème en mettant au point plusieurs alternatives, et arrivent toujours à un consensus. Le tirage au sort peut se substituer à un arrangement à l'amiable. Au Cameroun, il arrive qu'on vende les parts aux enchères pour régler ce genre de problèmes (NZENEM, 1988). Il est également pris en compte des cas extrêmement rares et presque impossibles. La connaissance de chaque membre du fonctionnement des tontines, et du mode d'attribution des parts permet d'éviter ces cas de figure.

Le besoin de solidarité, le désir d'épargner et le besoin de crédit sont à l'origine de la création du groupe mais des fois on s'aperçoit que son existence intègre des facteurs de résidence. Exemple : tontine entre femmes de quartier. Le besoin de solidarité et d'entraide ressenti par chacune a été concrétisé grâce à ces facteurs. Il a fallu qu'elles se retrouvent dans un même quartier pour pouvoir mettre à profit ce besoin. Ce type d'association de par sa particularité dépasse même des fois l'activité tontine. En cas d'événements particuliers (baptême, décès...) des cotisations spéciales sont faites au sein du groupe et attribuées à la personne touchée. Il s'agit généralement de sommes relativement faibles (100 ou 200 francs CFA par personne), mais cela est le symbole d'une entraide et d'une solidarité assez forte.

Les traits saillants et les raisons de l'immense popularité des tontines sont les relations de confiance réciproque, la simplicité et la souplesse des opérations, leur capacité d'adéquation (MITTENDORF, 1985).

## **2.- Les facteurs financiers**

Les tontines contribuent aussi à la résolution de certains problèmes financiers des membres, elles répondent à leurs besoins et sont adaptées à leurs ressources. Elles contribuent aussi à rendre les membres plus autonomes financièrement et leur permettent de réaliser certains objectifs : "Par l'augmentation de leurs revenus et leur capacité d'agir, les femmes peuvent augmenter leur autonomie et également la qualité de vie familiale et communautaire" (DU MOUCHEL et THEDE, 1985, p. 14).

Les tontines permettent aux femmes d'épargner assez facilement ou de disposer aisément de crédit, du fait de son fonctionnement souple et adapté à chaque situation. Cette facilité d'épargner et d'emprunter va dans le sens d'une capacité d'influer en bien sur le développement local auto centré. Comme le dit CAUSSE "le système bien connu des associations rotatives d'épargne et de crédit fournit au niveau local dans nombre de pays en développement un schéma dans lequel l'épargne collectée au sein d'une petite communauté est utilisée au sein de cette même communauté comme source de prêts à ses membres, ce aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain" (1985, p. 163).

Ainsi des fonds de commerce par exemple ont pu être constitués à l'aide de l'épargne et des crédits des tontines. D'autres investissements ont été rendus possibles par leur biais (immobilier par exemple).

Le désir d'épargner des populations et l'exclusion de certaines catégories socio-professionnelles du système bancaire sont des facteurs financiers qui favorisent la prolifération de la pratique des tontines.

La plupart des agents économiques potentiels, exclus des prestations offertes par les banques en raison soit de l'analphabétisme, de l'absence d'information, se retournent vers ces pratiques informelles.

Les fonds des tontines sont le plus souvent réinjectés dans le secteur informel, généralement dans le petit commerce. Les femmes en sont les actrices principales. Cela leur garantit une certaine autonomie. Remarquons qu'au delà de cette autonomie financière, les investissements productifs réalisés à partir des fonds des tontines permettent également un développement effectif. Il s'agit là d'un développement autocentré, c'est-à-dire basée sur les ressources propres de la communauté et sans le recours à de capitaux extérieurs. Cela est très important quand nous savons que de nos jours la mobilisation de l'épargne est un grand problème pour les pays en développement et que l'épargne des ménages est loin d'être négligeable.

**TROISIEME PARTIE :**  
**UTILISATION DES FONDS**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE 1 : LES POSTES D'UTILISATION

Comme le souligne RISS (1985, p. 11) "Les tontines permettent aux femmes d'entreprendre de grands achats, d'équiper leur intérieur ou de participer aux dépenses de famille".

Ces organisations jouent un rôle important dans le financement des petits projets socio économiques, (commerce, construction) chaque membre est libre d'utiliser sa part comme il le veut. Les groupes ne se fixent pas d'objectif précis sur l'utilisation des fonds, ce qui donne lieu non seulement à des dépenses et investissements divers, mais aussi à des préjugés.

### Section 1.- L'opinion des non membres sur l'utilisation des fonds

Les entretiens que nous avons eus avec une vingtaine d'hommes et 302 femmes non membres de tontines nous ont permis de nous rendre compte de leur opinion sur l'utilisation des fonds des tontines. Nous avons souvent entendu parler de "gaspillage". Certains hommes nous ont même laissé entendre que les femmes cherchent à se réunir régulièrement à travers des pratiques comme les tontines pour pouvoir organiser des "complots", se raconter leur vie et chercher à savoir ce qui se passe chez les autres. Un vieil homme d'environ 60 ans nous a dit que "les femmes croient qu'elles peuvent tout faire avec l'argent de leur tontine et que de toutes les façons elles retournent chez leur mari après les réunions".

Ces propos semblent montrer que les fonds des tontines même s'ils permettent une autonomie financière, n'effacent pas la soumission de la femme dans nos sociétés.

Nous avons aussi souvent entendu au cours des entretiens avec les non membres des tontines dire que si les femmes s'acharnent dans de telles pratiques, c'est pour pouvoir réunir de l'argent pour s'acheter des vêtements et des bijoux relativement chers ou alors dépenser les fonds collectés dans des cérémonies comme les baptêmes, les mariages et autres. Ces propos sont surtout ceux tenus par les hommes (13 sur 20). Selon DAUBREY "les utilisations les plus fréquentes en Afrique de l'Ouest sont :

- pour les femmes, les vêtements, les pagnes et les trousseaux des filles à marier ;
- pour les hommes, la construction ;
- pour les commerçants, l'achats de stock ou d'équipement : voiture, camion, taxi, etc..." (1985, p. 245).

Certaines personnes non membres, les femmes surtout (167 sur 302) ont reconnu les bienfaits des tontines. Elles disent que dans la vie, il faut toujours chercher à s'entraider. Elles reconnaissent que le système des tontines facilite l'épargne et permet la réalisation de projets.

Nous nous sommes également intéressés aux raisons de non participation à la tontine. Les femmes évoquent surtout le manque de moyens financiers réguliers ou l'insuffisance de leurs revenus (211 sur 302).

Les hommes cependant avancent comme raison le manque de confiance (16 sur 20). Ils disent qu'il est difficile d'avoir confiance en tous les éléments du groupe, et insistent toujours sur "le gaspillage" des fonds de la part des femmes.

En effet les fonds des tontines sont essentiellement utilisés par les femmes pour les usages privés et dans certains cas pour acquérir des biens de consommation courante. Mais notre étude nous a permis de savoir que même si l'accent est mis sur le gaspillage, force est de reconnaître qu'une bonne partie des fonds s'écartent de ces préjugés, car chaque femme qui adhère dans une tontine a dès le départ un objectif à atteindre.

Nous tenons tout de même à souligner que l'utilisation des fonds dans l'habillement et les cérémonies, comme le soutiennent de nombreuses personnes, est aussi une manière de satisfaire un objectif que s'était fixé la participante au départ. Nous pensons que cela est très important et permet l'épanouissement des membres des tontines.

## **Section 2 - Les différents usages**

Nous nous sommes limités aux usages qui ont été effectués à partir des fonds du dernier tour de chacune des 200 femmes. Cette limitation nous a permis de saisir l'utilisation réelle des fonds des tontines.

Nous n'avons pas tenu compte de "ce que fera le bénéficiaire de sa part" (lorsque son tour pour l'exercice en cours n'était pas encore arrivé), mais de ce qu'elle a fait de sa dernière part (toutes les 200 avaient déjà eu l'occasion de bénéficier d'au moins une part).

Pour saisir les différents usages qui sont faits des fonds des tontines, nous avons posé la question "qu'avez-vous fait de votre part, à votre dernier tour ?" directement au membre (cf. Annexe A).

Nous avons eu une diversité d'usages.

Ils vont de la consommation courante aux gros investissements. Les résultats de notre enquête montrent que l'achat des vêtements et des bijoux a été effectué par 36 membres sur 200. Ce qui est loin d'être primordial. Cet usage a une ampleur presque égale aux dépenses relatives à la construction de maison où se sont engagées 34 femmes.

Nous avons aussi constaté que la plupart des femmes utilisent leurs parts pour acheter des fournitures et équipements ménagers (vaisselles, congélateurs, cuisinières, rideaux...). Dans 58 cas, les fonds ont été utilisés à cette fin. Ensuite vient le commerce ; dans 50 cas, les femmes ont constitué des fonds de commerce à l'aide des tontines. Mais il s'agit en général du petit commerce (vente de légumes, beignets, ...). Les tontines permettent ainsi aux femmes de constituer un fonds de commerce souvent réinvesti dans le secteur informel où selon PENOUIL (1985, p. 29), "l'apport de capitaux extérieurs est rare. Lorsqu'il existe c'est souvent à travers des systèmes traditionnels plus ou moins orientés. Un exemple classique est celui des tontines..."

L'éducation et la santé des enfants sont aussi des préoccupations des mères de familles. 44 femmes qui pratiquent la tontine ont utilisé leurs parts (en totalité ou en partie) à cette fin. Il n'est pas rare qu'elles se livrent à des compétitions pour que leurs tours coïncident avec la rentrée des classes.

Les autres usages sont les cérémonies de mariage et baptême (18 membres), l'achat de moyens de locomotion (10), les voyages (4), l'achat d'équipement de travail (4), les modifications des maisons (4), l'installation d'eau courante et de l'électricité (4), du téléphone (2), l'achat de terrain nu (2), de maison (1).

Il y a eu certains cas où nous avons enregistré des usages multiples par exemple : achat de moyen de locomotion et voyage ou commerce et achat d'équipement de travail...

Précisons que pour l'achat de moyen de locomotion, de terrain, de maison et de certains gros équipements comme les congélateurs, les fonds des tontines ont surtout contribué à leur réalisation. Les parts ont été utilisées soit pour verser l'avance, soit pour régler le complément du coût total. Ces usages sont cités par les membres surtout à cause du rôle déterminant qu'ont joué les fonds des tontines dans l'acquisition de ces biens.

**Tableau n° 14 - Répartition des membres par poste d'utilisation**

Poste d'utilisation	Nombre de personnes
Fourniture et équipement ménagers	58
Commerce	50
Education et santé	44
Achat de vêtements et bijoux	36
Construction (matériel de construction)	34
Mariage et Baptême	18
Achat de moyen de locomotion	10
Voyage	4
Achat d'équipement de travail	4
Modification de maison	4
Installation d'eau courante	4
Installation de l'électricité	4
Installation du téléphone	2
Achat de terrain nu	2
Achat de terrain bâti	1
Autres	20

Ces résultats sont des chiffres qui donnent le nombre de femmes par poste d'utilisation. Il est fort possible que la considération du montant des investissements ou des dépenses par usage donne lieu à un autre classement. Nous n'avons pas pu le faire, faute de renseignements suffisants.

En considérant les professions exercées par les membres des tontines il ressort que :

- les commerçantes réinvestissent (64 cas sur 72) leurs parts dans le commerce soit pour augmenter leur capital, soit pour élargir leurs activités. Citons par exemple le cas d'une commerçante qui a acheté une mobylette pour pouvoir se ravitailler en légumes directement dans les jardins périphériques, sans passer par les intermédiaires ;
- les salariées utilisent leurs parts :

- \* pour amorcer une construction (6 cas) ;

- \* et pour acheter ou changer de moyens de locomotion (32 % des cas).

La construction ainsi amorcée facilite l'obtention des crédits auprès des banques pour l'achèvement.

Nous avons eu des cas où des salariées utilisaient leurs parts pour le commerce (5 cas). Il s'agit le plus souvent d'un commerce occasionnel car elles profitent de leurs congés annuels pour ramener des marchandises des pays voisins (produits de beauté) ;

- les femmes à activités libérales (c'est-à-dire celles qui ont un personnel travaillant pour leur compte dans des infrastructures mises en place par elles-mêmes, exemple atelier de couture) utilisent généralement leurs parts :

- \* pour les voyages (6 cas)

- \* et l'achat des vêtements et bijoux (5 cas) ;

- les sans professions utilisent surtout leur part pour acheter des vêtements et bijoux (15 cas) et pour certaines dépenses quotidiennes (10 cas).

Les fournitures et équipements ménagers sont achetés par les membres de presque toutes les catégories socio-professionnelles.

En considérant maintenant les différents types de tontines, les usages les plus fréquents sont les suivants :

- les tontines de femmes de quartier : les fonds collectés sont souvent utilisés pour l'éducation et la santé des enfants pour l'achat des vêtements et pour la consommation courante ;

- les tontines des femmes de marché : les fonds sont réinvestis dans la plupart des cas dans le commerce, pour augmenter le capital ;

- les tontines entre collègues : l'achat de moyen de locomotion et de matériel de construction sont les principaux usages des fonds collectés ;

- les tontines entre parentes, amies et autres : les utilisations des fonds touchent tous les postes présentés et il est difficile de dégager une tendance générale.

Certains investissements jugés productifs comme la constitution de fonds de commerce, même s'il s'agit souvent du petit commerce, permettent aux femmes de générer des revenus qui vont accroître leur autonomie tout en leur permettant de satisfaire de nombreux besoins.

Les résultats de notre enquête laissent paraître une faiblesse relative des investissements productifs. 50 femmes sur 200 se sont constituées des fonds de commerce et seulement 4 se sont achetées des équipements de travail à l'aide des fonds de tontines. Ce sont des investissements qui, s'ils sont bien entrepris, sont directement productifs et génèrent immédiatement des revenus, réduisant aussi le chômage.

Néanmoins certaines dépenses de consommation prises des fois comme des investissements improductifs, améliorent la qualité du facteur humain et participent ainsi au développement. C'est notamment le cas de nombreuses dépenses d'éducation et de santé.

En effet le processus de développement engage des facteurs humains et matériels mais l'homme reste le principal acteur.



Le rôle primordial que joue le facteur humain dans ce processus nécessite que des efforts soient faits pour son amélioration.

C'est ce qui fait que les dépenses d'éducation et de santé sont d'une grande importance. La qualité du travail de l'homme est liée non seulement à la formation qu'il reçoit dans l'éducation, mais surtout à sa bonne santé physique. C'est ainsi qu'au niveau national, la réduction de certaines dépenses de santé et d'éducation peuvent compromettre le développement du pays.

Retenons que les fonds des tontines donnent lieu à des utilisations diverses. Les investissements réalisés assurent aux femmes un certain revenu, tout en leur permettant d'accroître leur autonomie et de subvenir à des besoins familiaux. Dans certaines mesures, les utilisations des fonds des tontines contribuent à l'amélioration du cadre de vie.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CHAPITRE 2 - LES USAGES CONTRIBUANT A L'AMELIORATION DU MICRO ENVIRONNEMENT

La tontine est un moyen qui permet aux femmes de financer leurs projets microenvironnementaux en investissant directement dans leur cadre de vie, ou de se constituer par exemple un fonds de commerce dont les bénéfices générés pourront être utilisés à cette fin. Elles arrivent ainsi à améliorer directement ou indirectement leur cadre de vie.

### Section 1.- Les utilisations dans le cadre de vie

Il s'agit des cas où les parts sont utilisées directement pour l'achat des fournitures et équipements ménagers, pour la modification du logement occupé...

Les résultats de notre enquête nous donnent les usages suivants pour ce qui est de l'action directe des femmes membres des tontines sur leur microenvironnement.

**Tableau n°15 : Répartition des femmes en fonction des usages contribuant à améliorer directement le cadre de vie**

Usages	Nombre de femmes
- Construction	3
- Modification de maison	4
- Fournitures et équipements ménagers	78
• appareils électroménagers (congélateurs, cuisinières, frigo...)	22
• vaisselles	12
• meubles	25
• rideaux	4
• autres (masques, tableaux...)	15
- Installation diverses	10
• eau courante	4
• électricité	4
• téléphone	2

Nous ne pouvons pas dégager à partir de ces résultats un pourcentage global des femmes investissant directement dans leur cadre de vie à l'aide des tontines car une même personne peut faire plusieurs réalisations, par exemple achat de meubles et de rideaux. Ainsi, 25 femmes sur les 200 ont pu profiter des fonds de tontines pour acheter ou changer les meubles, soit pour l'aménagement intérieur de leur chambre, soit pour leur salon.

3 femmes sur 200 ont dit avoir achevé les maisons qu'elles habitent grâce à la tontine. Elles ajoutent cependant que la tontine n'a pas été le seul moyen de financement, mais qu'elle pouvait l'être avec des délais de temps beaucoup plus long.

Seulement 4 sur 200 ont eu à modifier leurs maisons pour les rendre plus confortables ou plus grandes.

10 femmes ont utilisé leur part pour des installations d'eau courante, d'électricité ou de téléphone dans leur habitat. 4 ont modifié leurs maisons et 4 autres ont acheté des rideaux pour l'aménagement intérieur. Ces différents usages entrent dans le cadre de l'embellissement et de l'aménagement du cadre de vie des ménages, et cela grâce aux fonds des tontines.

Les installations d'eau courante, d'électricité et de téléphone améliorent le cadre de vie certes, mais en plus, elles jouent un rôle important dans l'environnement urbain.

22 femmes se sont équipées en appareil électroménager. Pour ce qui est de ce volet, outre l'amélioration directe du cadre de vie du ménage, l'acquisition de certains appareils électroménagers telles les cuisinières et réchauds à gaz a également un atout secondaire. Il s'agit de la lutte contre la désertification. De nos jours la majeure partie des femmes (à travers les campagnes de sensibilisation) sont conscientes de ce sérieux problème d'environnement, mais souvent les moyens matériels de lutte leur font défaut. Les cuisinières ou les réchauds à gaz ne sont jusque-là pas à la portée des femmes à revenu modeste ; les tontines s'avèrent donc comme un moyen pour trouver une solution.

Le problème de l'approvisionnement en produits énergétiques est un fait établi qui touche presque toutes les familles et particulièrement les femmes. Ce problème se pose quotidiennement et ne fait que s'aggraver, d'autant plus que c'est le bois qui constitue la principale source d'énergie et que les potentialités de la nature ne font que diminuer considérablement avec l'accroissement des besoins (cf. PRUDENCIO, 1988).

Mais les fonds des tontines ne semblent pas aptes à la résolution de ce problème quotidien. Ils sont mis à la disposition de la personne qui doit en bénéficier de manière périodique, généralement une fois dans l'année, alors que les problèmes d'énergie se posent de manière quotidienne.

Cependant les fonds des tontines contribuent dans certains cas à réduire la consommation de bois et charbon de bois ; l'achat de certains équipements ménagers comme les cuisinières, les réchauds à gaz, les foyers spéciaux,... favorisent l'utilisation d'autres sources d'énergie.

Nous constatons donc à travers ces différents usages que par la tontine les femmes arrivent à faire de nombreuses réalisations dans leur cadre de vie et que ces réalisations ont également certains effets positifs sur l'environnement. Des actions telles que la plantation d'arbres et autres réalisations tendant à sauvegarder l'environnement n'ont pas été recensées. Ces types d'action qui généralement ont une forme communautaire et populaire, ne trouvent pas leur financement dans des organisations comme les tontines qui individualisent l'utilisation des fonds, mais dans des quêtes au niveau des ménages ou d'autres organisations communautaires.

Après l'analyse des différents usages des fonds des tontines dans le cadre de vie, nous nous rendons compte des capacités d'intervention des ménages dans ce domaine. Le problème s'est toujours posé en question de moyens, mais nous constatons ici que la tontine par exemple offre des opportunités à cet égard, et permet de faire certaines réalisations dans le cadre de vie.

Parmi les investissements réalisés par les femmes à l'aide des tontines, il existe certains qui leur permettent de générer des revenus ou des bénéfices qu'elles utilisent par la suite dans le micro environnement.

## **Section 2 - Les utilisations génératrices de revenus**

Il s'agit par exemple du commerce, de la construction d'une maison pour une mise en location, de l'achat d'équipement de travail.

Les 50 femmes sur 200 qui exercent dans le commerce à l'aide des tontines affirment que cela leur a permis d'améliorer par la suite leur cadre de vie. Ces investissements secondaires rejoignent ceux faits directement dans le micro environnement.

Pour ce qui est de la construction pour mise en location, les loyers permettent également d'arriver au même but, tout en ayant dès le départ des conséquences positives dans l'urbanisation. Les types d'habitat construits jouent un rôle important. 2 femmes ont pu achever des maisons qu'elles ont mises en location et soutiennent que par la banque uniquement, elles auraient supporté des coûts supérieurs.

Les femmes qui ont pu acheter des équipements de travail (4 sur 200) ou même des moyens de locomotion, mobylette ou vélo (10 sur 200) pour faciliter leur travail, pourront aussi se faire des revenus qui seront utilisés aux mêmes fins.

**Tableau n° 16 - Répartition des femmes en fonction des investissements contribuant à améliorer indirectement le cadre de vie**

Investissements	Nombre de femmes
Commerce	50
Education et santé	44
Equipement de travail	4
Moyen de locomotion (vélo, mobylette)	10
Construction	2

En fonction de l'utilisation des fonds, les impacts positifs sur le cadre de vie peuvent se réaliser à plus ou moins long terme. Le commerce par exemple permet le plus souvent (surtout dans le secteur informel) une génération immédiate et assez rapide de revenu, contrairement à l'éducation qui ne générera peut-être de revenu que beaucoup plus tard. En plus des revenus qu'elle peut générer à plus ou moins long terme, l'éducation permet l'acquisition du savoir-faire qui, sans doute peut contribuer à l'amélioration du cadre de vie ou à son bon entretien. Nous sommes même tentée de dire que presque tous les usages qui sont faits des fonds des tontines contribuent d'une manière ou d'une autre à l'amélioration du cadre de vie et du bien être des populations, en contribuant à la résolution de certains problèmes liés à la crise économique ou sociale.

## **1.- Les problèmes liés à la crise économique**

La pratique des tontines permet la collecte de l'épargne des ménages. Cette épargne qui échappe aux banques et autres établissements financiers constitue une masse d'argent considérable qui n'est pas à négliger dans une perspective de développement.

L'épargne constitue une source de financement des projets et conditionne l'investissement. La formation du capital est nécessaire pour la croissance. Dans les pays en voie de développement si le financement de la croissance reposait essentiellement sur l'épargne des ménages en raison de la rareté des capitaux extérieurs, la charge de la dette extérieure serait moins lourde. Cette source de financement intérieure est restée longtemps négligée. La mobilisation de l'épargne des ménages dans les pays en développement est devenue une composante majeure des stratégies de développement. Les fonds des tontines entrent dans ce domaine, et méritent d'être pris en compte.

En prenant par exemple le cas des opérations commerciales, qui ont été lancées à partir des fonds des tontines, on remarque qu'une bonne rentabilité des investissements peut contribuer au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements. Le développement du secteur commercial permettra de réaliser des économies d'échelle tout en réduisant le poids de la dette extérieure.

La mobilisation des capitaux intérieurs par les biais des tontines doit à cet égard servir à des investissements productifs. De nombreuses activités productives et immédiatement rentables peuvent trouver leur financement dans la pratique des tontines. Les fonds collectés doivent être orientés vers des investissements productifs pour un développement effectif.

Outre l'amélioration du solde de la balance de paiement, la bonne productivité des investissements peut tout de même contribuer à la croissance du produit intérieur brut. Le PNB par habitant qui jusque là est d'une faiblesse relative connaîtra une certaine amélioration.

Au niveau des populations, la pratique des tontines a permis aux membres d'accroître leur pouvoir d'achat. Ils arrivent à amasser des sommes considérables d'argent. La réalisation de certains projets leur est rendu moins difficile. Les femmes par exemple trouvent par là le financement des activités qu'elles mènent pour se munir d'un revenu monétaire. Cela leur permet de faire face à la dureté de la vie urbaine, la hausse des prix, et à l'émergence de nouveaux besoins qui se manifestent dans leur cadre de vie.

## **2 - Les problèmes liés à la crise sociale**

Les fonds collectés au sein des tontines permettent particulièrement aux femmes d'accroître leur autonomie vis-à-vis des hommes. Souvent les moyens dont dispose le mari s'avèrent insuffisants pour nourrir la famille et couvrir les besoins vestimentaires et autres.

Les femmes se trouvent dans bien de cas dans l'obligation d'apporter le complément mais souvent elles n'ont pas accès aux moyens de production

qui pourraient leur garantir un revenu monétaire. Nombre d'entre elles mènent des emplois non rémunérés.

La pratique des tontines qui leur permet de se lancer dans des activités génératrices de revenu monétaire, intervient dans la résolution de ces problèmes. Elles acquièrent ainsi une certaine autonomie financière qui réduit leur dépendance vis-à-vis de leurs maris. Elles arrivent ainsi à s'habiller et à s'occuper par exemple de leurs enfants sans l'aide des hommes qui d'ailleurs disposent de moyens insuffisants. Cela est très important pour les femmes car cette autonomie permet aussi l'épanouissement de toute la famille. La tension qui règne au sein de la famille aux moments durs s'efface et les conditions de vie s'améliorent.

De même lorsqu'une femme arrive à honorer certaines obligations comme par exemple les frais de scolarité de ses enfants, cela constitue pour toute la famille un espoir pour l'avenir. Dans ce cas, l'utilisation qu'elle fait de son revenu monétaire la couvre d'espoir et de fierté.

La tontine permet aussi à ses membres de se retrouver périodiquement et de développer une certaine solidarité en leur sein. Les membres d'un même groupe sont unis par des liens de solidarité, et résolvent ensemble les problèmes de chacun. Le besoin d'autrui est mis en évidence.

La tontine crée aussi un cadre de concertation où de nombreux problèmes trouvent des solutions. Elle facilite l'échange d'informations entre les membres. Elle permet par exemple aux ressortissants d'un même village ou d'une même région de se retrouver périodiquement et d'échanger des nouvelles. Les membres ne se sentent pas tellement coupés de leur milieu d'origine.

Aussi, la réalisation de certains projets à l'aide des tontines contribue à la résolution du problème de chômage qui jusque là se pose dans nos villes. Les investissements réalisés créent des emplois et génèrent des revenus.

Au niveau des foyers, ces revenus ont aussi des retombées positives. Par exemple la satisfaction des besoins essentiels.

Tout cela nous amène à conclure que par le biais de tontines, les ménages sont à mesure de transformer et d'intervenir de manière positive dans l'espace immédiat où ils réalisent leurs besoins essentiels, c'est-à-dire leur cadre de vie.

## CONCLUSION GENERALE

La tontine est un moyen de réaction aux conséquences socio économiques de la crise environnementale. C'est un système d'épargne crédit sans intérêt entre des individus qui se font mutuellement confiance. L'organisation et la gestion des tontines font l'objet d'une grande souplesse. Elles s'adaptent ainsi à différentes situations et répondent aux besoins des membres, en fonction de leurs moyens. Les tontines sont de plusieurs types et connaissent la participation des personnes de catégories socio-professionnelles diverses, féminines surtout.

Ces organisations qui prennent souvent des formes diverses permettent la réalisation de l'épargne. Elles semblent particulièrement aptes dans la collecte de l'épargne des ménages qui pour diverses raisons échappent aux institutions financières formelles.

Les fonds collectés au sein des tontines permettent aux membres, surtout aux femmes qui ont des difficultés pour accéder formellement au crédit, de financer leurs projets. L'utilisation des fonds est individuelle et va de la consommation courante (dépenses quotidiennes) au gros investissement (commerce, construction). Les investissements productifs sont d'une faiblesse relative.

Les sommes collectées peuvent être orientées vers des investissements productifs si par exemple le groupe se fixe un objectif commun à atteindre, par exemple la dotation de chaque membre d'un réchaud à gaz. L'utilisation individuelle des fonds par principe semble être un frein, parce que moins contraignante.

Dans certains cas, l'utilisation des fonds entre dans l'amélioration du cadre de vie des ménages. Les usages à cet égard déterminent la capacité des ménages d'intervenir positivement dans leur micro-environnement. Aussi, la tenue fréquente et régulière de réunions entre les membres pourrait favoriser l'émergence d'idées nouvelles pour une perspective de développement basé sur des moyens locaux.

Nous craignons tout de même que les propositions de certains travaux, comme le colloque tenu les 19-20-21 Janvier 1989 à PORTO-NOVO sur le thème "Femme - Epargne et Crédit", relatives à l'intégration des tontines au système financier formel ne conduisent à l'affaiblissement de ce moyen de collecte de l'épargne intérieure car l'absence de taux d'intérêt dans les principes de fonctionnement des tontines constituent leur originalité, et la confiance mutuelle la condition de leur existence. Cette intégration sera seulement efficace si elle arrive à conserver les deux points déterminants des fondements de base des tontines : l'auto-organisation et l'auto-gestion, ce qui est quand même délicat.

## BIBLIOGRAPHIE

\*\*\*

BANQUE MONDIALE. - L'Afrique sub-saharienne. De la crise à une croissance durable, 1989.

BENOIT, J.P. - "Taux d'intérêt administrés et taux d'intérêt du marché". In : Epargne et développement. Economica, 1985.

BOLEAT, M. - "Le financement du logement dans les pays en développement". In : Epargne et Développement, Economica, 1985.

BOYE, A.K. - "La condition juridique et sociale de la femme dans quatre pays du Sahel". Etudes et travaux de l'USEB, n°9, Déc. 87, CILSS.

CAUSSE, J. - "Nécessité et limite de l'emploi local de l'épargne collectée localement". In : Epargne et Développement, Economica, 1985.

CENTRE PANAFRICAIN DE PROSPECTIVES SOCIALES.- Rapport Colloque : "Femmes Epargne et Développement en Afrique". Porto-Novo : 19-21. Janvier 1989.

CHAMPAGNE, S. - Pratiques associatives féminines : à propos d'associations féminines de la ville de Ouagadougou et du milieu Peri-urbain Centre Sahel - Nov. 1990a.

CHAMPAGNE, S. - Répertoire de 25 associations féminines de Ouaga et du milieu péri-urbain Centre Sahel, Nov. 1990b.

CODO-PRUDENCIO, L. - Contribution à l'étude de la consommation énergétique au Burkina Faso : Analyse des formes d'adaptation à la crise énergétique à l'échelle du pays et dans le milieu rural. (Villages de Yalka, Kamsaoguin, Kamsi). Mémoire DEA ISE, Juillet 1987.

DAUBREY, A. - "La mobilisation de l'épargne pour le développement rural en Afrique". In : Epargne et Développement. Economica, 1985.

DUMOUCHEL, S. et THEDE, M. - "Femmes, épargne et crédit au Sahel". Solidarité Sahel Canada, 1985.

Famille et Développement - "Les tontines" n°25, p. 43-53. Janv-Fev-Mars 1981.

GIRI, J. - Le Sahel demain : Catastrophe ou renaissance ? Karthala, 1983.

GRAINGER, A. - La désertification : la responsabilité de l'homme, les solutions possibles, les raisons de l'échec. Un dossier Earthscan, 1983. Institut International de l'Environnement et du Développement.



HOLST, I.U.- "Le rôle des institutions financières informelles dans la mobilisation de l'épargne". In : Epargne et Développement. Economica, 1985.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère du Plan.-  
Annuaire statistique 1989, Ouagadougou, Burkina Faso.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère du Plan.-  
Résultats du recensement de 1985, Ouagadougou, Burkina Faso.

LALLEMAND (Suzanne).- Une famille mossi. Paris - Ouagadougou, CNRS-  
CVRS, 1977.

LIGETI, S. - "Epargne rurale et financement de l'agriculture". In : Epargne et Développement. Economica, 1985.

Marchés tropicaux méditerranéens, 1er Mars 1991.

MITTENDORF, M.H. - "La mobilisation de l'épargne pour le développement agricole et rurale en Afrique". In : Epargne et Développement. Economica, 1985.

MONIMART, M. - "Femmes du Sahel" - La désertification au quotidien. Ed. Karthala et OCDE, club du Sahel, 1989.

MOTTIN SYLLA, M.H.- Les femmes et l'argent - Avril 1987. ENDA - GRAF - ARGENT.

MOTTIN SYLLA, M.H. - L'argent et l'intérêt. Tontine et autres pratiques féminines de mobilisation de moyens à Dakar. Août 1987. ENDA - GRAF - ARGENT.

NDONGO, B. et OUEDRAOGO, L.- Femmes et Entrepreneurship au Sahel. Centre Sahel, 1989.

NZEMEN, M. - Théorie de la pratique des tontines au Cameroun, Yaoundé. Ed. Sopecam, 1988.

OHLIN, G. - "De nouveaux arguments en faveur de l'épargne des ménages dans les politiques de développement". In : Epargne et Développement. Economica, 1985.

PENOUIL, M. et LACHAUD, J.-P. - Le développement spontané. Ed. Pedone, 1985.

RAMADE, F;- Les catastrophes écologiques. Mc. GRAW-HILL, Dec. 1986.

Rapport Conférence ministérielle.- "Pour une politique de lutte contre la désertification et la protection de la nature dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, du Magreb et du Soudan. Dakar 18-27 Juin 1984.

Reflets sahéliens n°10.- Projets régionaux majeurs : Avenir en chantier,  
Janv. 1990.

Revue CEDRES.- Etudes Spéciales N° 16 de Janvier 1986. Thème "Les  
problèmes du développement du Burkina, la dépendance en héritage  
et l'insertion socio économique de la jeunesse.

RISS, M. D. - "Femmes Africaines en milieu rural". Ed. Harmattan, 1985.

SANTOS, M. - "L'espace partagé". Ed. M. Th. Genin, 1975.

STRAFOGEL, J.C.S. - Disparition de la forêt. Quelles solutions à la crise de  
bois de feu ? L'Harmattan, 1986.

UEPA.- Conférence Femme, Famille et Population. Ouagadougou, BURKINA-  
FASO, 24-29 Av. 1991. Vol. 2.

UNESCO.- Approche écologique pour l'amélioration de la planification  
urbaine en Afrique en rapport avec la population : le cas de la ville de  
Ouagadougou. Rapport provisoire de l'équipe de Ouagadougou. Déc.  
1985.

VAN DJIK, M.P. - "Burkina-Faso : le secteur informel de Ouagadougou". Ed.  
Harmattan, Ville & Entreprises 1986.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

## ANNEXES

\*\*\*

### ANNEXE A :

#### QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX FEMMES SUR LA TONTINE

Secteur

Quartier

#### I - IDENTIFICATION

I.1 - Nom et Prénoms

I.2 - Age

I.3 - Ethnie

I.4 - Profession

- salariés de l'administration
- des banques
- de maison et bar
- de salon (coiffure et couture)
- autres
- commerçantes
  - allant de pays en pays
  - de village en village
  - sur place
  - autres
- Activités libérales
  - atelier
  - salon
  - autres
- ménagères

I.5 - Niveau d'instruction

- sans instruction
- primaire
- secondaire
- supérieur

I.6 - Situation matrimoniale

- célibataire
- mariée
- divorcée
- veuve

I.7 - Nombre d'enfants

I.8 - Montant du revenu mensuel moyen

I.9 - Principales sources de revenu

I.10 - Contribuez-vous aux dépenses familiales ?

Quel est le montant de votre contribution ?

I.11 - Mode d'habitat

- Villa
- Maison en dur
- Maison en semi-dur
- Maison en banco
- Autres (à préciser)

I.12 - Disposez-vous

- d'eau courante
- d'électricité
- de téléphone
- de radio
- de télé
- de voiture
- de mobylette.

I.13 - Avez-vous déjà construit une maison ?

I.14 - Quel a été l'origine de fonds

- tontine
- prêt bancaire
- autre.

I.15 - Etes-vous propriétaire de la maison que vous habitez ?

- locataire acheteuse
- locataire simple
- autre.

**II - La tontine**

II.1 - Etes-vous membre d'une tontine ?

- Si non, comptez-vous y adhérer ?

II.2 - Si vous participez déjà à une tontine, au nombre de combien êtes-vous ?

Y a-t-il des hommes (combien) ?

II.3 - Quelle est la nature de vos cotisations

- espèce
- nature
- mixte

II.4 - Quel est le montant et la fréquence de vos cotisations

II.5 - Avez-vous un objectif précis au moment de votre adhésion ? (lequel)

II.6 - Avez-vous déjà disposé d'une part.

Si Oui qu' avez-vous fait de votre dernière part ?

- commerce
- mariage et baptême
- voyage
- éducation et scolarité
- achat d'équipement de travail
- achat de moyen de locomotion
- achat de terrain nu
- achat de terrain bâti
- construction
- modification de maison
- équipement ménager
- installation
  - d'eau courante
  - de téléphone
  - d'électricité
- achat de vêtements et bijoux
- autres

Si non qu'en ferez-vous ?

II.7 - Votre part vous a-t-elle permis d'atteindre votre objectif ?

- pas du tout
- en partie
- totalement

Comment comptez-vous combler le manque ?

- par la tontine (nouvelle part)
- autrement.

II.8 - La tontine vous a-t-elle permis d'améliorer directement votre cadre de vie ? (comment)

II.9 - Vous a-t-elle permis de mener une activité par le biais de laquelle vous avez amélioré votre cadre de vie ? (laquelle)

II.10 - Depuis combien de temps êtes-vous dans la tontine ?

II.11 - Qui vous a poussé à y adhérer ?

II.12 - Qui donne la part de votre cotisation ?

- vous-même
- un parent
- un ami
- un autre

II.13 - Quelle est l'opinion de votre mari sur la tontine ?

II.14 - Selon vous quel est l'intérêt de la tontine ?

II.15 - Quels problèmes y rencontre-t-on ?

II.16 - Pensez-vous que votre objectif pouvait être atteint par un autre moyen ?  
Si oui lequel ?

## ANNEXE B

### QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX RESPONSABLES DES GROUPES DE TONTINE

#### I.- ORGANISATION

- I.1 - Quels sont les motifs de la création du groupe ?
- I.2 - Le groupe a-t-il un objectif précis ?
- I.3 - Quelles sont les conditions d'adhésion ?
- I.4 - Quelles sont les relations qui existent entre les membres du groupe ?

- voisinage ;
- parenté ;
- amitié ;
- même village ;
- collègues de services ;
- autres.

- I.5 - Tenez-vous des réunions ?
- I.6 - Quel est le lieu de la réunion ?

- chez le gestionnaire ;
- à tour de rôle chez les membres ;
- chez un membre précis ;
- autres.

- I.7 - Avez-vous un règlement intérieur ?
- I.8 - Que prévoyez-vous en cas de conflits ?
- I.9 - En cas de décès ?
- I.10 - Qu'est-ce qui motive les femmes à adhérer dans votre tontine ?
- I.11 - Quels sont les problèmes d'organisation que vous rencontrez ?
- I.12 - Quelle est la taille du groupe ?

#### II - LA GESTION

- II.1 - La gestion des fonds est assurée par :
  - une gestionnaire bien précise ;
  - quelqu'un d'autre (précisez).

- II.2 - La gestionnaire est-elle en même temps la responsable ?

- II.3 - Quel est son niveau d'instruction ?

- II.4 - Quel est son ethnique ? Son âge ?

Est-elle la plus âgée du groupe ?

- II.5 - Quelle est la fréquence et le montant des cotisations ?

- II.6 - Comment est assurée la garde des fonds ?

- en banque
- chez la gestionnaire
- autrement.

- II.7 - Comment est déterminé le tour de chacune ?
- II.8 - Est-il possible pour un membre de détenir plusieurs parts de cotisation ?
- II.9 - Est-il possible d'anticiper le tour d'un membre en cas de problème ?  
Quelles en sont les conséquences ?
- II.10 - Est-il possible de différer le tour d'un membre ? Quelles en sont les conséquences ?
- II.11 - Votre tontine a-t-elle des relations avec :
- un autre groupe de tontine ;
  - une banque ;
  - autres organisations (à préciser).
- II.12 - Si non, comptez-vous avoir des relations de ce genre ?
- II.13 - Vous êtes-vous inspirée du mode de gestion d'une organisation type ?  
Laquelle ?
- II.14 - Quels sont les problèmes de gestion que vous rencontrez ?

